

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

AU PALAIS DE JUSTICE D'OTTAWA

L'affaire Genest — Notes et impressions d'un témoin

La scène, de prime apparence, est banale, plutôt grise. Elle se passe dans une étroite salle qui porte pour tout ameublement un petit pupitre exhaussé sur deux degrés, une table et quelques chaises. Au pupitre siège le directeur de l'enquête, un vieux monsieur tout blanc ; brave homme de fonctionnaire qui paraît assez peu réjoui de se trouver dans une pareille bagarre et qui préférerait vraisemblablement retourner à ses dossiers ; autour de la table, le dos à l'unique fenêtre, le sténographe, avec, tout à côté, l'avocat plaignant, M. J.-J. O'Meara ; en face, l'avocat de la défense, M. le sénateur Belcourt, puis l'accusé-témoin, M. Genest ; sur les quelques chaises rangées le long du mur, M. J.-Albert Foisy, rédacteur en chef du *Droit*, ancien secrétaire de la commission élue M. Albert Carle, le secrétaire actuel, deux Frères des Ecoles chrétiennes et le public : votre serviteur. Tout le monde, à part les religieux — naturellement, est en veston.

Le coin d'horizon que la fenêtre devrait ouvrir au témoin est aux trois-quarts fermé par le mur de la prison voisine, coupé d'ailleurs de solides barres de fer. C'est la prison même où M. O'Meara demande que soit envoyé le président de la commission scolaire et cette proximité de la geôle, obstinément présente aux yeux des témoins, marque d'un trait évocateur le paysage moral où se déroule la scène.

Elle rappelle l'enjeu de la partie qui se joue autour de cette table, sous l'habituelle modération du langage, dans le grincement des papiers qui glissent les uns sur les autres, comme, de temps à autre, un mot plus vif, un accent où passe un frisson de colère, un coup de bouton font affleurer les passions profondes que masquent les détails de la procédure.

C'est M. O'Meara qui mène l'attaque, au double titre d'avocat et plaignant. Il prétend faire jeter en prison M. Genest parce que celui-ci aurait, en violation de l'injonction MacKell, payé des professeurs non-qualifiés et qui ne se conformaient point au règlement XVII. M. O'Meara doit avoir cinquante et quelques années : il a les cheveux tout blancs. Il procède volontiers par répétitions, en haussant la voix. Il est difficile, de prime abord, de deviner ce qu'il entre dans cette méthode d'irritation nerveuse et de tactique. M. Belcourt, très calme, l'air parfois distrait, mais toujours attentif, intervient de temps à autre dans le débat par une observation juridique. Il règle évidemment son ton, ses méthodes, sur le ton et les méthodes de son adversaire. Celui-ci ayant, à un moment donné, pris une tactique qu'il jugeait inconvenante, *Stop that bullying business*, lui jeta-t-il, d'un accent et d'une allure qu'on ne pourrait comparer qu'à un coup de canne assésé sur le museau d'un indiscret animal. M. O'Meara n'insista pas. Il rompit également devant les coups de bouton de M. Genest. *I see, I see*, ripostait-il simplement en passant à un autre sujet lorsque, répondant à une question sur la papeterie de la commission, celui-ci disait : *On nous a volé les livres, l'argent, les maisons d'école et on voulait, par-dessus le marché, nous voler nos enfants...* ou encore, sur une autre question : *Je ne sais plus ce qu'il s'est passé à cette époque. Il y a eu tant de persécutions, tant de tracasseries dans ces années-là que le souvenir en est un peu confus...* Une seule fois, comme on parlait d'une ancienne institutrice qui s'est mariée l'an dernier, M. Genest lui ayant répondu, avec un sourire : *Non ! elle n'enseigne plus chez nous...* Je comprends qu'elle a ouvert une classe privée et qu'elle a déjà un élève, M. O'Meara riposta d'un ton assez sec : *Nous ne sommes pas ici pour notre amusement, monsieur !* Mais, devant les coups directs, il jugeait préférable de ne pas lier le fer. Tactique ou tempérament ?

L'enquête, hier après-midi, a peu à peu tourné en lutte de procéduriers. M. O'Meara voulait évidemment prouver par M. Genest lui-même le paiement des professeurs, leur défaut de qualification, comme le défaut d'observation du règlement XVII. La tactique actuelle de M. Belcourt pourrait se résumer dans la boutade qu'il a, à un moment, jetée dans le débat : *Que l'on vende M. Genest si l'on peut, mais nous ne fournirons pas la corde !* Il a fait écarter le plus de questions possible ; d'autres, il a simplement dit : *Le témoin, sur l'avis de son avocat, refuse de répondre, usant de son privilège de ne répondre à aucune question qui soit de nature à l'incriminer ou à incriminer la commission scolaire dont il est le président.*

Ménée de cette façon, l'enquête ne pouvait, pour le moment, que rester à la surface des choses — mais les questions de l'avocat-plaignant suffisent à en marquer le caractère. — Vous êtes-vous informé si les professeurs se conformaient au règlement XVII ? demandait-il à M. Genest, et ce matin, à l'inspecteur Swift : *Combien de temps ce professeur consacrait-il à l'anglais ? combien de temps au français ? quelle langue d'enseignement ou de communication employait-il ?* et l'on touchait tout de suite, là, à la question de langue, au fond même du règlement XVII. Sur la question de compétence, l'interrogatoire, pour qui connaît un peu le débat, était aussi clair. — *Quelle est la qualification de ce professeur ?* disait-il au Frère Théophilus, directeur de l'école Guigues, l'un des maîtres les plus distingués de sa congrégation. — *Est-il à votre connaissance que les professeurs possédaient des certificats qui n'ont pas été renouvelés ?* disait-il encore à M. Genest. Or tout le monde sait à Ottawa que les Frères ont passé les examens nécessaires au renouvellement des certificats, que ces examens ont été très satisfaisants, mais que les certificats n'ont pas été renouvelés parce que les Frères ne voulaient point prendre l'engagement d'obéir au règlement XVII. Ce que l'on entend prouver, en réalité, ce n'est pas un défaut de compétence pédagogique, mais un défaut de qualification formelle résultant du refus de promesse d'obéissance au règlement XVII.

Et l'on revient ainsi au fond du débat : on veut jeter en prison le président de la commission scolaire d'Ottawa parce qu'il aurait rétribué des professeurs qui auraient persisté à se servir du français pour enseigner à des petits enfants français, dans des écoles exclusivement fréquentées par des élèves français. (On sait qu'à Ottawa catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française ont en effet leurs écoles distinctes).

C'est, sous une forme aggravée, pourrait-on presque dire, une nouvelle affaire de Green Valley.

Et c'est par là que cette scène banale et grisâtre d'apparence prend sa pleine et haute signification, son sens tragique. Dans cette petite salle du Palais de Justice d'Ottawa, devant ce modeste fonctionnaire, M. Belcourt et M. Genest défendent comme à Londres devant les lords du Conseil privé l'intégrité de l'âme française de leurs petits compatriotes, le droit de ces enfants à jouir librement de l'héritage sacré que pères et mères de sang français ont mis dans leurs berceaux.

Qu'il faille livrer cette bataille à l'heure actuelle, au milieu de toutes les clameurs en faveur du Droit et de la Justice ; que M. Genest risque sa liberté dans une aventure pareille à l'heure même où l'on affirme si haut le droit à la vie des petites nationalités, c'est un effroyable et douloureux paradoxe. — Mais il est une chose plus douloureuse encore peut-être, c'est qu'un Irlandais catholique ait pris sur lui de déclencher toute cette affaire, de ramasser des armes que ne touchaient point nos pères ennemis.

Devant cet acte, il faut, pour être juste, pour ne pas se laisser emporter à de trop violentes colères, évoquer d'autres gestes, saluer dans le passé la grande mémoire d'Anthony Freeland, songer à ceux qui sont restés fidèles à sa pensée et à son œuvre.

Dans l'énergique déclaration où elle s'est solidarisée avec son chef, la commission scolaire a dénoncé la poursuite actuelle "comme une tentative de proscrire par l'intimidation et la violence la langue française." Elle a ajouté que cette poursuite "a grandement affecté et tend à

détruire la paix et l'harmonie entre les contribuables catholiques de la ville et de la province entière."

On ne peut passer à Ottawa sans toucher du doigt, pour ainsi dire, la gravité et le danger de cette situation. La poursuite ravive toutes les plaies ; les menaces de procès en répétition de deniers adressées aux religieux et aux religieuses qui ont si péniblement gagné leurs traitements ont dégoûté et irrité les Canadiens-français.

Personne ne peut prédire quelle tempête déchaînerait l'emprisonnement du président de la commission scolaire.

Ottier HEROUX.

Ottawa, le 19 mai 1917.

POUR LE MOIS DE JUIN

Le mois de juin réserve au Sacré Cœur de nouveaux et éclatants triomphes. C'est son mois à lui, celui pendant lequel les fidèles honorent d'une manière spéciale, comme ils honorent la Vierge Marie en mai. Rien d'étonnant alors que bon nombre de familles et de paroisses profitent de ces jours privilégiés pour faire leur consécration au divin Cœur.

Entre toutes ces manifestations d'amour, celles dont le diocèse de Chicoutimi est déjà le théâtre et qui se poursuivront avec plus d'ardeur encore le mois prochain, revêtent un cachet spécial. Le vénérable évêque du diocèse, M. l'abbé Gauthier, vient d'annoncer que le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Après avoir réfléchi et prié, il a cru que la meilleure manière de célébrer cet événement était de faire consacrer au Sacré Cœur toutes les paroisses et toutes les familles qui sont sous sa juridiction.

Projet admirable, que peut seule permettre une population homogène et fortement chrétienne. Il en est ainsi du diocèse de Chicoutimi. Et c'est pourquoi les fidèles répondent avec tant d'empressement à l'appel épiscopal, écho de l'appel du Christ lui-même. Ainsi va se réaliser le vœu qu'émettait le pieux évêque en terminant le mandement qu'il écrivait à cette occasion : "Et quand viendra l'heure d'aller rendre compte au Pasteur des pasteurs de la charge redoutable qu'il nous a confiée, puissions-nous répéter avec confiance les paroles qu'au soir de sa vie, Jésus-Christ adressait à son Père : *Quos dedisti mihi custodiri et nemo ex ipsis perit*. J'ai conservé ceux que vous m'avez donnés et nul d'entre eux ne s'est perdu." Qui, nul d'entre eux ne se perdra qui vivront unis au Sacré Cœur.

Dans tous les autres diocèses de la province, plusieurs paroisses se préparent à faire le même geste sauveur. Officiellement, après une résolution du conseil municipal, par la voix de leur premier magistrat, elles vont reconnaître le règne de Jésus-Christ, elles vont affirmer son droit de souveraineté sur la vie publique comme sur la vie privée, sur les actes collectifs comme sur les actes individuels sur la conscience du représentant du peuple comme sur celle du simple citoyen.

En aucun autre pays probablement, cet acte salutaire ne s'est aussi généralisé. Plusieurs journaux et revues catholiques de France en ont déjà signalé la haute portée et ont auguré pour la race qui le pose les plus heureux résultats. Mais il faudrait l'étendre davantage encore, y amener la majorité, la grande majorité de nos paroisses. C'est le désir du Souverain Pontife, c'est le désir de Notre-Seigneur lui-même. Comment n'y pas répondre ? Comment ne pas ajouter son humble effort à ceux déjà tentés pour le réaliser ? Quelle belle croisade pourrait entreprendre de quelque influence qu'il ait, vraiment, le Christ et veut travailler à l'établissement de son règne : prêtres, journalistes, hommes d'œuvres, membres de nos différentes associations ?

Par la consécration de la paroisse, les familles qui l'habitent se trouvent en un certain sens consacrées, mais il est préférable qu'il y ait double consécration : une à l'Église qui concerne surtout la vie païssiale, sociale, publique ; l'autre au foyer qui regarde surtout la vie de famille.

Nous avons dit plus haut les avantages de la première. Voici maintenant, dans son dernier mandement, de caractère, l'évêque de Mende indique les fruits de la seconde. Il compare le Cœur de Jésus à un livre de vie où tous ceux qui se seront consacrés puiseront de hautes leçons : "Enfants, lorsque vous sentez dans votre cœur naître l'esprit d'indépendance, ouvrez ce livre incomparable et vous lirez ces mots : *erat subditus*. Il était soumis ; et vous vous inclinerez sous l'autorité des représentants de Dieu auprès de vous."

"Jeunes gens, qui entendez au fond de vous-mêmes le mugissement des passions, pareil au bruit sourd des volcans à la veille de l'éruption, recourez à ce livre et vous lirez : *heures des cœurs purs*, parce qu'ils verront Dieu."

"Pères, mères de famille, que la paternité et la maternité accablent parfois, par les soucis, les larmes, les fatigues qu'ils exigent, ouvrez le grand livre du cœur de Jésus et vous trouverez écrites en caractères de sang ces paroles : *abnegation, sacrifice*."

"Travailleurs, que le poids du jour accable, que la fatigue révolte, allez au Sacré Cœur : Frère, vous dira-t-il, des mes jeunes ans, comme toi, je suis entré à l'atelier. Comme toi, j'ai mangé le pain mouillé de mes sueurs. Mais j'ai noblement consacré, divinisé ton travail. Par lui, tu donnes le pain de chaque jour à ta famille, par lui tu

expieras tes fautes et tes faiblesses, par lui tu mériteras le doux repos de l'éternité bienheureuse."

A ces consécérations de paroisses et de familles paraissent vouloir s'ajouter celles des groupes professionnels. Répondant à l'appel fait aux classes agricoles, le Comptoir coopératif de Montréal a bien voulu prendre en mains le projet de consécration de l'agriculture. Plusieurs archevêques et évêques l'ont déjà approuvé. Tout indique qu'il se réalisera en septembre prochain, lors des fêtes du monument Hébert. D'autres professions se montrent disposées à suivre cet exemple. L'une, en particulier, s'y est déjà pratiquement ralliée.

Vraiment, en ces temps sombres que nous traversons, ce mouvement de consécérations monte à l'horizon comme une aube d'espoir. Le Sacré Cœur, suivant la parole de Léon XIII, est bien le labarum en qui nous devons placer toutes nos espérances. Faisons-le flotter sur le ciel de nos vies. Marchons à sa lumière. Il nous sauvera.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S.J.

CHRONIQUE MUNICIPALE

LE NETTOYAGE DES RUES

M. Mercier vient de décréter que le nettoyage des rues au moyen des boyaux d'arrosage coûterait plus cher que l'arrosage avec appareils automobiles. Il est des citoyens qui mettront les conclusions étonnantes de notre ingénieur en chef en doute et il ne serait peut-être pas mauvais que des gens du métier, qui ont déjà donné des preuves de leur civisme en intervenant à propos d'autres projets, fassent connaître leur sentiment à ce sujet.

Jusqu'à nouvel ordre, les profanes accueilleraient avec un scepticisme souriant des conclusions de ce genre.

ET LES TROTTOIRS ?

Les rues seraient bien ce que notre ville possède de plus sale, sans les trottoirs. Il arrive occasionnellement toutefois que des balayeurs mécaniques passent sur la chaussée et y répandent une propreté et un ordre éphémères ; quant aux trottoirs, ils sont, localement négligés, sauf par les particuliers animés par un altruisme si puissant qu'ils consentent à s'imposer un travail dont ils ne seront pas seuls à retirer tout le fruit. Le projet de règlement dont le docteur Boucher vient de faire part au comité de législation est donc bien venu. Le directeur du bureau d'hygiène voudrait qu'un règlement municipal ordonnât le balayage quotidien des trottoirs avant neuf heures du matin. A noter que le docteur Boucher réprovoque en outre le balayage à sec. Les trottoirs de la ville d'abord être arrosés, dit-il.

La ne s'arrête pas la législation nouvelle dont il sollicite l'adoption. Il y joint l'interdiction formelle de jeter les eaux ménagères dans des rues de même que l'étalage de la saleté aux fenêtres. On sait que ces détails ont une importance considérable au point de vue d'hygiène, abstraction faite du point de vue esthétique.

Le docteur Boucher vient aussi sur la défense de cracher sur les trottoirs. Le règlement en ce cas est déjà adopté et déjà en vigueur, ou plutôt en désuétude. On dirait, en effet, que les règlements ont besoin d'être promulgués de temps à autre si on veut les faire observer. Ils perdent de leur rigueur à l'affichage comme des parfums laissés à l'air libre. On se rappelle que lors de l'adoption de ce règlement, la police fit quelques exemples. Tout de suite, on constata un mieux sensible. La population avait perdu la manie malpropre et menaçante pour la saleté publique de cracher sur le trottoir. La bonne habitude acquise dura quelques mois, puis la police comme le public sembla oublier le règlement et il est aujourd'hui comble d'attrait à ce sujet l'attention de la police. Un règlement identique affiché dans tous les tramways est violé avec une fréquence et une régularité non moins admirables. Il n'est pas sans intérêt pour le citoyen de voir un voyageur se livrer à de brusques expectorations qui soulèvent de dégoût l'estomac de ses voisins. Encore les effets visibles de cette saleté sont-ils les moins dangereux. Ce crachat pour peu qu'il soit rejeté par une poitrine malade est un véritable foyer de contagion.

LE LAIT

Le dernier rapport du docteur Boucher contient des constatations consolantes au sujet du lait. Il établit que toute campagne poussée avec fermeté finit par porter des fruits. On a fait en cours du mois d'avril un total de 1,421 inspections tant aux gares de chemin de fer qu'aux épiceries, restaurants, etc. On a examiné près de cinq mille bidons de lait et sur ce nombre respectable deux seulement ont été confisqués. On a obtenu en tout trois condamnations pour infractions aux règlements.

Au point de vue de la qualité du lait les constatations sont aussi probantes. On a recueilli un peu partout 144 échantillons, en cours du mois d'avril et dans 12 cas seulement l'analyse a révélé que la teneur en matière était inférieure à 3 pour cent.

Louis DUPIRE.

BLOC - NOTES

Ailleurs

Ceux qui insinuent qu'il ne faut pas discuter la question de la conscription, avant qu'elle soit votée, feraient bien de se rappeler qu'en Angleterre, aux Etats-Unis, en Australie, personne ne s'est fait faute de traiter le sujet à fond et de soutenir tout ce qui peut s'opposer à une telle proposition. Encore ce matin, les journaux nous disent que, bien que la conscription soit loi aux Etats-Unis M. Roosevelt ne signale pas moins au public ce qu'il estime être de mauvaise politique, de ce chef. La loi ne devient loi qu'une fois votée. D'ici là, la question reste ouverte. Ceux qui voudraient empêcher tout débat à ce sujet, sous prétexte que le faire c'est être traître, sont des maîtres-chanteurs, ou des gens qui ont fi de la liberté de parole. Quand le projet sera devenu loi, la question ne sera plus libre. D'ici là, elle le reste.

Liberté de parole

La Gazette, journal sérieux et qui, il n'y a pas deux ans (le 31 août 1915), se prononçait tout net contre la conscription, disant qu'il serait mieux de n'en jamais parler au Canada, donne ce matin cet avis à ceux qui seraient tentés de croire que tant que la loi de conscription n'est pas votée, ils ont droit de la discuter : "Les 100,000 hommes qui font serment levés, le nombre en étant équitablement réparti entre les diverses provinces, parmi ceux qui pourront le mieux être employés au service à l'extérieur. Et l'homme politique qui se mélerait de vouloir rendre la tâche du gouvernement plus difficile, dans l'accomplissement de son devoir, cet homme commettra un suicide." Comme écrit le poète, "qu'en termes galants ces choses-là sont dites !"

M. Gutelius

Il est bien décidé que l'administration de l'intercolonial quitte la direction des chemins de fer de l'Etat pour entrer au service de la grande compagnie de voies ferrées américaines, le *Delaware and Hudson*. Ceux qui ont prétendu que M. Gutelius ne connaît guère l'administration des chemins de fer de l'Etat pour entrer au service de la grande compagnie de voies ferrées américaines, le *Delaware and Hudson*. Ceux qui ont prétendu que M. Gutelius ne connaît guère l'administration des chemins de fer de l'Etat pour entrer au service de la grande compagnie de voies ferrées américaines, le *Delaware and Hudson*.

Un précédent ?

Le sénateur Gore, des Etats-Unis, croit que son pays gagnerait à calquer sa législation contre les trusts et les accapareurs de vivres sur celle du Canada. Cela peut être excellent, à condition que les Etats-Unis se servent de cette législation plus souvent qu'on en a usé ici les accapareurs de vivres, de toutes sortes de manières, de concert avec les guerres. Les Etats-Unis, depuis un mois, ont adopté des mesures économiques autrement plus sérieuses que les nôtres en vue de protéger le consommateur et l'Etat contre l'exploitation. Ils en adopteront d'autres. Maintenant que nous sommes les uns et les autres dans le tourbillon de la guerre, il est certain que nous aurons, ici, tout avantage à adopter, de concert avec les Etats-Unis, une loi relative à l'exportation des vivres et à la réglementation des prix. Les journaux et les hommes publics en ont déjà beaucoup parlé. Il ne faudrait pas que cela en restât là. Avec la conscription au Canada, on peut être sûr qu'il y aura de nouvelles hausses de prix, si le ministère ne s'occupe tout de suite de parer aux éventualités possibles de ce côté.

Ceux qui meurent

M. Henderson, membre du conseil de guerre anglais, estime à 7 millions le nombre des hommes tués depuis le commencement de la guerre, et ajoute que celui des gens tués hors de combat, de toutes sortes de manières, — soit qu'ils aient été tués, noyés, blessés, faits prisonniers, ou qu'ils soient disparus, — dépasse la population totale du Royaume-Uni, qui est de 45 millions et demi. "Il n'y a encore aucune probabilité d'une fin immédiate des hostilités," déclare-t-il de manière peu encourageante. Tout ceci se passe dans une ère qui se vante de son haut degré de civilisation, de culture et d'humanité !

G. P.

M. BOURASSA

M. Henri Bourassa vient d'achever aux Etats-Unis une tournée de conférences. Il a prononcé, au cours de ces dernières semaines, une douzaine de discours publics : à Gardner, Mass., à Willimantic,

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

A OTTAWA

AUTOUR DE LA CONSCRIPTION

Le bill sera déposé vendredi prochain — La visite de M. Balfour — Les classes de conscrits

Ottawa, 20 mai 1917.

Les journées de samedi et dimanche ont permis à un grand nombre de députés de se rendre auprès de leurs électeurs afin de sonder l'opinion sur la question de la conscription militaire. Ces deux journées, par contre, ont été plutôt calmes dans la capitale, et l'on ne saurait hasarder encore de pronostics sérieux sur les événements qui se dérouleront ces jours prochains. C'est l'après-midi, entre les deux efforts de la tempête, la bombe lancée vendredi par le premier-ministre est à faire en grand son tour du pays, et il reste à avoir maintenant comment celui-ci va réagir.

Il circule peu de détails sur le programme précis du ministre. M. Borden a annoncé qu'un projet de loi sera déposé le plus tôt possible ; mais il faudra toujours prendre le temps de rédiger soigneusement les clauses de cet acte important. Les rares ministériels sur qui on peut mettre la main se montrent très réticents, admettant cependant que la préparation du bill exigera beaucoup de soin, et par conséquent un assez long temps.

Ce ne sera donc pas, dès mardi, comme on l'avait cru tout d'abord, que ce bill historique sera déposé par le premier-ministre, sans doute au milieu d'une nouvelle manifestation de la droite. Il paraît que ce sera plutôt vendredi prochain.

Or, pourquoi vendredi, se demandera-t-on, se rappelant que c'est ordinairement le jour où la députation est portée à se disperser dans toutes les directions, pour le compte de fin de semaine. Le fait est que le vendredi, en temps ordinaire, beaucoup de députés viennent juste se montrer en Chambre, vers trois heures, et ayant accompli la formalité nécessaire et voulue par les règlements, se dirigent ensuite à pleins tramways vers la gare d'où partent, avant quatre heures, deux rapides pour Montréal, sans parler de celui de six heures, qui a son point de départ à l'autre gare du Pacifique.

Ce serait donc devant une Chambre réduite au minimum d'assistance que serait déposé le bill de la conscription. Quel motif peut bien porter le gouvernement à choisir ce jour pour le faire, et pourquoi n'attendrait-il pas, par exemple, au lundi suivant ?

Il semble y avoir deux raisons dont l'une paraît fort légitime, et l'autre, inévitable en raison des circonstances et de l'abandon de plus en plus marqué de notre pauvre autonomie.

La première, ce serait de permettre aux journaux du samedi de porter aux quatre coins du pays les termes de la loi projetée. Nulle objection à cela.

La seconde, c'est que M. Arthur Balfour, le digne anglais aux Etats-Unis et l'un des diplomates les plus en vue de la Grande-Bretagne, est attendu à Ottawa le lendemain, samedi. Quel plus beau cadeau de bienvenue à lui offrir que la loi de conscription tout prête, et déposée en Chambre dès la veille ? Quel beau sujet d'allusion dans les toasts et discours de circonstance ? Et quels flots d'éloquence ne pourront manquer de surgir à chaque mention de la prestigieuse mesure ? Sommes-nous les loyaux sujets de l'Empire, ou non ? Et l'offre de cent mille hommes de la Grande-Bretagne constitue-t-elle pas un magnifique cadeau de bienvenue au plénipotentiaire qui daignera nous faire visite en passant ?

Voilà donc pourquoi on ferait tous les efforts possibles pour que la mesure soit prête à être déposée vendredi de cette semaine.

Et que comportera-t-elle en ses clauses si soigneusement et si hâti-

vement écrites ? "Conscription militaire" par sélection pour le service d'outre-mer". Qu'entend-on au juste par le mot sélection, ou "selective" en anglais ? Et qui garantira à la nation que cette sélection sera faite équitablement dans chaque partie du pays, et qu'on ne sera pas particulièrement exigeant et sévère en telle province, pour être infiniment indulgent et facile en telle autre prétendant à tort ou à raison avoir fait plus que sa part, tandis que d'autres, se seraient montrés peu enthousiastes de la grande aventure européenne ? Et quels seront les hommes chargés de mettre en vigueur une loi si grosse de conséquences ?

On dit... on dit peu de chose encore, mais on dit tout de même que ce travail sera fait dans chaque province, ou chaque territoire militaire, par un comité local, composé d'hommes au fait de la situation et connaissant bien gens et choses. Que ces comités divers relèveront d'un grand comité central situé à Ottawa, et d'où émaneront les ordres et la direction. Et que le président, le "chairman" tout-puissant de ce comité central ne sera nul autre que notre excellent ami sir Sam Hughes, l'ancien ministre de la Milice en personne, qui retrouverait là l'illusion, peut-être même la réalité, de son influence et de son autorité d'autrefois.

Sam Hughes pour les questions demandant du tact et du doigté, et R. B. Bennett dans la coulisse avec ses cartes et son envie d'être "sûr". La perspective est charmante !

Les conscrits

Les quatre classes destinées à être appelées sous les armes se présentent comme suit :

Première : les célibataires de 18 à 25 ans.

Deuxième : les célibataires de 18 à 30 ans.

Troisième : les hommes mariés de 18 à 35 ans, sans enfants ni "dépendants".

Quatrième : les hommes mariés chargés de famille.

On croit que la première formalité sera une proclamation appelant tous les hommes compris dans les premières classes à s'enrôler ou bien à justifier leur abstention. Les hommes employés à ce que l'on considère comme des industries essentielles à la vie nationale, seront exemptés de prime abord, assure-t-on. L'étude que prendra l'opposition fait le sujet de nombreuses conjectures. Jusqu'à présent, on ne peut tabler, pour faire des prédictions, que sur le discours réservé et prudent de sir Wilfrid Laurier, et sur l'attitude nettement favorable à la conscription du docteur Clark, de Red Deer, et de M. McCreaney, de Saskatoon, pendant le discours du premier-ministre. Il est vrai que M. Pugsley a laissé entendre que pour une mesure de cette importance, on devrait établir un ministère de coalition, et de plus créer en même temps ce qu'il appelle la conscription de la richesse.

A ces deux conditions, le député libéral de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick s'inclinera sans doute devant le service militaire obligatoire... surtout s'il fait partie du ministère de coalition qu'il prétend indispensable. Mais il ne faut jamais vendre la peau du lièvre si vite.

On dit aussi que le gouvernement se prépare à présenter à la Chambre d'autres mesures très importantes et qui modifieront certains aspects de la vie nationale. Evidemment, sir Robert Borden a été piqué des accusations de faiblesse et d'inertie qu'on a souvent portées contre lui, et il fait de son mieux pour dissiper cette impression. Il va certainement y réussir s'il continue longtemps sur ce terrain-là !

Ernest BILODEAU.

Quera la guerre, la connaissance du français sera, pour les jeunes Franco-Américains d'une valeur non seulement nationale et intellectuelle, mais économique de premier ordre. Il a fortifié cette thèse d'exemples tirés des événements les plus récents.

L'AVEZ-VOUS ?

Il reste une centaine d'exemplaires de la brochure de M. Georges Pelletier sur la vie chère au Canada (1910-1917), *Tout est cher... Pourquoi ?* Elle est d'une actualité immédiate, contient toutes sortes de renseignements précieux et se vend 25 sous l'unité, par la poste. En vente chez l'auteur, au *Devoir*, ou dans les bonnes librairies de la province.

FEU Mme ROY

Mme Roy, dont nous annonçons ailleurs la mort, était la belle-mère de M. L.-R. Desilets, de l'administration du *Devoir*.

Nous prions notre camarade et tous les siens d'agréer l'expression de nos respectueuses et cordiales sympathies.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront du papier, de l'encre, d'un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

A PROPOS
DE "QUEBEC"

Dans la dernière livraison du *Parler français*, M. l'abbé Camille Roy revient sur l'expression de Québec et dit à ce propos certaines choses qui ne nous paraissent pas conformes au bon usage de la langue française. Rejetant, avec raison, certains arguments que M. l'abbé Blanchard a exposés il y a quelque temps dans le *Devoir*, il ajoute : "Il y a une foule de cas où l'on peut dire Québec tout court pour désigner la province, sans qu'il y ait équivoque... Quand un ministre parlant à Montréal, et comparant les façons différentes dont sont traitées les minorités dans l'Ontario et dans la province de Québec, déclare que 'nous faisons bon ménage avec nos compatriotes anglo-saxons de Québec', il est assez facile d'entendre ce qui signifie le verbe ministériel. Sans doute le ministre qui s'exprimerait ainsi serait compris, mais il n'en pécherait pas moins contre la grammaire. Le nom de ville rejette l'article, mais le nom de pays le réclame très souvent; l'écrite après la préposition dans, on ne dit pas dans Canada, dans France. Il ne faut pas dire non plus dans l'Ontario, dans Québec; mais bien dans l'Ontario, dans le Québec, ou dans la province de Québec. De même l'expression député de Montmagny, qu'approuve M. l'abbé Roy, serait assez claire, mais contraire au bon usage. On ne dit pas député de Somme, mais député de la Somme. On dit maire de New-York, le gouverneur du New-York, Montmagny tout court ne saurait désigner que la ville. Si on ne veut pas dire député du Montmagny, il faut dire député du comté de Montmagny.

Quant à l'expression le Québec pour la province de Québec, nous avons donné dans le *Devoir* du 5 mai quelques exemples qui semblent bien l'autoriser.

AUBERT.

QUATRE LAURÉATS
AU CONCOURS
DE POÉSIE

LE JURY DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE NOMME LES CONCURRENTS HEUREUX.

Le jury chargé de la correction des copies dans le concours de poésie organisé par la société Saint-Jean-Baptiste vient de présenter son rapport. Quatre concurrents ont mérité la couronne de la richeur (Mlle Laura Ducharme, Joliette) obtient les premières, palme et "Roland" (abbé Arthur Lacasse, Saint-Tite-des-Caps) décroche le second prix; "Anatole" (Emile Gagnon, E.E.L., Québec) reçoit la première mention honorable, et "Paysanne" (Mlle Blanche Lamontagne), la seconde.

Ce concours, de l'aveu du jury, ne vaut pas les premiers concours de prose. Mais les poètes ne sont pas légion, et leur art demande une main plus experte que celui de la prose, ce "maître outil". Leur inspiration est souvent capricieuse aussi et souffre d'être enfermée dans les limites arbitraires tracées par autrui. Et le sujet fut l'inspiration comme l'était une "ode à la langue française", l'aridité n'en est pas moins l'accompagnement d'un thème proposé, quelle que soit sa richesse intrinsèque. Voilà les considérations qu'on trouve dans le rapport qui suggère à la société Saint-Jean-Baptiste de donner plus de latitude à ses concurrents à l'avenir, en se contentant de couronner simplement les meilleures œuvres poétiques d'inspiration nationale.

Le jury déplore "la pauvreté trop générale de la pensée" chez les auteurs, mais donne une note optimiste en signalant une connaissance plus approfondie du métier, plus de dextérité, plus de souplesse, plus de générosité dans l'élan.

L'ode de "Marichette" brille par la délicatesse et la profondeur du sentiment et par le rythme. L'inégalité de l'inspiration a empêché "Roland" de se classer bon premier. L'ode d'"Anatole" est de la poésie sentimentale et gracieuse, et Mlle Lamontagne reçoit l'éloge d'avoir écrit dans une pièce qui se ressent trop de l'improvisation, les plus beaux vers peut-être du concours.

Voulez-vous savoir ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

N'hésitez pas trop
longtemps

ou vous laissez les meilleures occasions vous échapper. L'expansion de la partie aristocratique des faubourgs de l'ouest de Montréal, se renouvelle aujourd'hui le long des bords du Lac, et il y a maintenant des occasions de devenir acquiescent d'un chez-soi qui ne se représente pas. A vous d'en profiter. Pensez-y: une maison à vous pour \$100 au comptant et de \$250 à \$300 par mois, valant de \$250 à \$500. Demandez "Thrift" ou vous trouverez représentées plusieurs de ces magnifiques demeures.

MARCEL TRUST COMPANY
180 S.-JACQUES
MAIN 3791.
23ème année. Actif: plus de \$4,000,000

CHOSSES MUNICIPALES
LES "TAG DAYS"
RÉGLEMENTÉS

"LES QUETTES PUBLIQUES SONT EN TRAIN DE DEVENIR EPIDEMIQUES", DIT UN ECHEVIN — LE REFERENDUM DE SEPTEMBRE ET LE LEADER DU CONSEIL — DIVERS.

Nos législateurs municipaux, pressés par les plaintes du public qui n'en peut mais, ont décidé de reprendre l'étude du projet de règlement relatif aux institutions de charité, aux quêtes publiques (tag days) et à la mendicité dans les rues; ils constatent enfin que la ville doit mettre au plus tôt un terme aux abus que crée le présent état de choses: "Les quêtes publiques sont en train de devenir épidémiques et l'on sait pourquoi", nous disait dernièrement un des échevins.

Toute institution de charité, dit la première clause du règlement, qui vit d'aumônes, doit remplir les conditions suivantes, chaque année, au mois de janvier, ou dans les soixante jours qui suivent sa fondation:

10—Donner son nom à l'Assistance municipale et lui faire connaître l'objet qu'elle poursuit;

20—Donner également le nom et l'endroit du domicile de chacun de ses administrateurs;

30—Donner enfin le nom des personnes nommées pour solliciter la charité des passants.

Ce règlement comprend aussi une clause relative aux quêtes publiques et à la mendicité qui ne pourront désormais être permises — les premières une seule fois par année — que par Son Honneur le maire.

LE REFERENDUM

"Le peuple sera consulté en septembre, déclare le leader du conseil; j'ai l'intention de m'occuper de cette affaire le plus tôt possible. Dans quelques jours, je demanderai aux commissaires s'ils ont des fonds disponibles à cet effet, sinon, nous verrons à organiser un référendum comme celui préconisé par le Comité de législation.

"Qu'il soit légal ou illégal, il sera dans un sens et dans l'autre une manifestation de ce que veut ou ne veut pas le peuple de Montréal.

"Nous le lui avons promis et il l'aura. Bientôt, nous commencerons à tenir des assemblées dans tous les quartiers de la ville, afin d'expliquer aux électeurs ce dont il s'agit."

C'est demain qu'aura lieu la votation dans les quartiers Saint-Henri et Saint-Georges.

La prochaine séance du conseil n'aura lieu que mercredi après-midi.

MORT DU RÉVÉREND
PÈRE JEANNOTTE

CONTRAIREMENT A CE QU'ON A RAPPORTÉ D'ABORD, LE RÉGRETTE RELIGIEUX N'A PAS ÉTÉ TUÉ INSTANTANÉMENT.

Nous avons rapporté samedi au moment où nous allions sous presse, les premiers détails de la fin tragique du R. Père Jeannotte, O.M.I., curé du Sacré-Cœur d'Orléans. Voici maintenant un récit circonstancié du mortel accident:

Le Père Jeannotte revenait de San Antonio, Texas, où il avait fait une cure pour le rhumatisme. Son frère, M. Joseph Jeannotte, du parc Lafontaine, résolut d'aller à sa rencontre à New-York. Il partit de Montréal en auto, accompagné de son épouse, de Mlle Eglantine Jarry, de Mlle Alice Desjardins et de M. P. E. Desjardins.

Le voyage en auto jusqu'à New-York s'était accompli à merveille, sans aucun accident, et l'on s'en revenait joyeux à Montréal, ramenant le Père Jeannotte.

Après être allé à Saratoga, l'on partit de cet endroit, vendredi, à 8.25 a.m. L'accident est arrivé à 6 hrs 54 minutes p.m., entre St-Philippe et St-Jacques le Mineur.

Le temps s'était fait gris-sombre. L'auto filait à la vitesse modérée de 18 à 20 milles à l'heure. Mais un bangar cachait une courbe et M. Jeannotte, qui était au volant, l'aperçut trop tard. Comme il avait plus que le chemin couvert de graise était très glissant, la machine dérapa. Portée à l'arrière d'une mort certaine les occupants de sa machine, M. Jeannotte dirigea cette dernière contre le garde-fou d'un pont qui se dressait devant lui, s'occupant peu des dommages matériels qui résulteraient du choc. M. Jeannotte fit ce qu'il pouvait, ce qu'il devait faire.

La machine ne capota point et personne n'en sortit mais la violence du choc fut telle que le Révérend Père Jeannotte avait l'épine dorsale brisée. Les autres, Mme Jeannotte eut un bras fracturé, et Mlle A. Desjardins une jambe. Mlle Eglantine Jarry s'est blessée à la figure contre les ferments servant d'attaches à la capote de l'auto.

Le R. Père Jeannotte, contrairement à ce qu'on a d'abord rapporté, ne fut pas tué instantanément. Il a repris connaissance. On l'a transporté à une maison voisine, chez M. Coudal, dont il faut louer la proximité. Le Père Jeannotte s'est soulevé sur ses mains et a parlé. On lui a demandé s'il souffrait. "Oui beaucoup, à l'estomac", répondit-il. Il a souffert d'indicibles souffrances 20 à 25 minutes. "Mon Dieu, Mon Dieu", furent ses dernières paroles.

L'UNION-ALLET

Les anciens Zouaves Pontificaux sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade Mathias Archambault, qui auront lieu mardi matin, le 22 courant, à 7 heures, à l'église de Maisonneuve. Départ de la maison mortuaire, 319 rue Jeanne-d'Arc, à 6 heures et trois quarts. Réunion des Zouaves à 6 heures et demie, à la maison mortuaire. On est prié de porter la médaille bleue mercanti. (Communiqué.)

L'ACTION MARITIME

UN TRANSPORT
EST TORPILLÉ

LE COLBERT, PORTANT DES SOLDATS FRANÇAIS, EST COULÉ DANS LA MÉDITERRANÉE, PAR UN SOUS-MARIN ALLEMAND. LE 30 AVRIL, — 51 PERSONNES PERDENT LA VIE.

Paris, 21.—Le vapeur Colbert, transportant des soldats français, a été torpillé et coulé dans la Méditerranée, le 30 avril, par un sous-marin allemand. Cinquante et une personnes, y compris le commandant du navire, ont perdu la vie. Cette déclaration est faite par l'Amirauté française dans le communiqué officiel suivant:

"Le navire Colbert, au service de l'Amirauté et ayant à bord plusieurs soldats français, a été torpillé dans la Méditerranée, le 30 avril dernier par un sous-marin. Cinquante et une personnes, normalement le lieutenant de marine Commin, qui commandait le navire, ont été tués. Le lieutenant avait été versé dans l'armée; il était chevalier de la Légion d'honneur, pour avoir déjoué une attaque sous-marine la même journée, il y a un an."

Le Colbert était un navire à passagers de 5,394 tonnes.

Un communiqué officiel dit que 4 torpilleurs français ont livré combat, hier matin, vers une heure, à une flottille de contre-torpilleurs allemands se rendant au port. Après un court engagement, ces derniers se sont dirigés à toute vitesse vers leur base. Les torpilleurs français sont revenus et l'un d'eux a été endommagé. Un bulletin de Berlin porte que cet engagement a eu lieu au large de la côte flamande, que les vaisseaux français ont été atteints plusieurs fois et que la flottille allemande n'a pas subi de pertes ou d'avaries.

On annonce officiellement qu'un cours du récent engagement naval de l'Adriatique, le destroyer français Bouteux a heurté une mine et a sombré, en se portant au secours du croiseur anglais Dartmouth, à bord duquel se trouvait l'amiral italien. Le Dartmouth a été épilé, mais est retourné au port.

Des détails ultérieurs disent que le Colbert se dirigeait vers Salonique. Une torpille l'a atteint au-dessous de la ligne de flottaison et la chambre des machines a été immédiatement inondée. Rien ne révélait la présence d'un sous-marin, au moment où le vaisseau a commencé à s'enfoncer rapidement par la poupe. Les membres de l'équipage ont pris rapidement leurs postes, mais l'angle d'inclinaison de la proue était tel qu'il était presque impossible de lancer les chaloupes à la mer.

Le navire a coulé en 5 minutes. Après sa disparition, le sous-marin a disparu à la surface, et selon la coutume, le commandant a demandé quels étaient le nom, la description et la destination de sa victime. Avant que l'officier allemand ait pu se procurer ces renseignements, un chalutier français est survenu, a ouvert le feu et le sous-marin s'est submergé. On cite plusieurs traits d'héroïsme. Le premier officier Rouille, du Colbert, s'est enfoncé avec le vapeur, mais a été sauvé. Il était à peine à bord du chalutier qu'il a pris une chaloupe et s'est porté au secours de 4 hommes cramponnés à une embarcation chavirée. Le second officier Gauthier, un des derniers à quitter le navire, était à peine à bord du chalutier quand il aperçut 2 hommes en train de se noyer. Il a plongé immédiatement et les a sauvés tous deux.

NAVIRE ANGLAIS COULÉ

Londres, 21.—L'Amirauté a annoncé qu'un sous-marin a torpillé sans avertissement et a coulé le vapeur anglais Highland Corrie, le 16 mai. Huit personnes, dont 5 membres de l'équipage, ont perdu la vie du fait de l'explosion. L'équipage se composait de 86 hommes et il y avait 40 passagers. Le Highland Corrie jaugeait 7,583 tonnes.

LA CAMPAGNE DU
GRAND NETTOYAGE

LE COMITÉ CONTINUE SON TRAVAIL AVEC UNE GRANDE ACTIVITÉ. — ON A COMMENCÉ UNE DISTRIBUTION DE BROCHURES.

Pour faire suite à la série de conférences données dans les salles municipales et les écoles par le Comité du grand nettoyage sur les questions d'hygiène, de prévention des incendies, de culture des lois, on a fait distribuer, tant par les écoles que par les pompiers, des brochures traitant ces mêmes sujets et contenant des renseignements utiles et pratiques.

Le comité répète son concours de l'an dernier avec prix variant d'un vingt-cinq dollars, pour ceux qui auront la cour ou le portier, le mieux cultivé ou le plus propre.

Le comité de plus près sa coopération à l'exposition du bien-être de l'enfance qu'il annonce en ces termes:

Ne manquez pas de visiter l'exposition et d'assister aux conférences du bien-être de l'enfance, chez Almy's Limited, angle Sainte-Catherine et Bleury, pendant la semaine du grand nettoyage, du 20 au 26 mai 1917. Tous ceux qui s'intéressent à la vie des bébés sont les bienvenus. Vous ne pouvez vous dispenser de voir cette exposition; tout y sera gratuit, et vous en rapporterez quelque chose pour le feuillet de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

La législature de la Colombie-Anglaise s'est ajournée samedi jusqu'au 14 août, ne laissant plus qu'une question sur le feuillet, celle de la prohibition. Sa solution dépend de la décision du gouvernement à accepter la défaite du référendum survenu à la suite du vote des soldats ou à s'en tenir à son attitude et à déclarer que le scrutin en France et en Angleterre a été frauduleux.

FRANCE

PROGRESSION
DES ANGLAIS

DETENANT BULLECOURT, LES TOMMIES COMMENCENT UNE AUTRE ATTAQUE POUR METTRE LEURS LIGNES, AU NORD DU VILLAGE, AU NIVEAU DE CELLES DU SUD.

Londres, 21.—Après avoir mis fermement le grappin sur Bullecourt, les Anglais ne donnent aucun répit à l'ennemi, et ont commencé une autre offensive dans le but de mettre leurs lignes, au nord du village, au niveau de celles du sud du village.

Hier, les Tommies ont de nouveau porté de rudes coups dans cette région, enlevant les positions amandes sur un front de plus d'un mille, entre Fontaine-Croisilles et Bullecourt, et les conservant en dépit de furieuses contre-attaques. La lutte a été sanglante et le communiqué officiel anglais rapporte que les Teutons ont éprouvé des pertes considérables.

Bien que le quartier général anglais passe le fait sous silence, Berlin annonce que les Tommies se sont portés à l'attaque d'un front de quinze milles, d'Achelle à Queant, ce qui signifie que tout le tronçon de ligne de Drocourt à Queant est battu en brèche.

Les Anglais ont abattu dix machines ennemies et ont détruit trois ballons d'observation. Ils ont perdu neuf de leurs avions.

L'armée du Kronprinz continue ses vains efforts pour percer la ligne française le long du Chemin-des-Dames. Après un bombardement d'une grande intensité opérée par des canons de tout calibre, les Allemands ont de nouveau tenté de sortir de leurs tranchées, hier, et de lancer une attaque avec des forces considérables. Avec la justesse habituelle de leur tir, les Français ont contenu l'ennemi dans ses positions presque partout. Là où les Allemands ont pu déboucher et se ruer sur les positions françaises, ils ont été fauchés et ont subi des pertes très lourdes. A un seul endroit, au nord-est de Cerny, ils ont réussi, au prix de pertes très coûteuses en tués et en blessés, à pénétrer dans les tranchées françaises. A cet endroit, ils ont capturé une section de tranchée d'environ 200 verges.

Vers la fin de la nuit de samedi à dimanche, les actions d'artillerie sont devenues plus intenses le long de la ligne de la Basse-Cornu-Hurlu. Les Poilus ont facilement repoussé une tentative d'attaque contre le saillant de La Bovelie. Au nord-est du moulin de Laffaux, ils ont pris quelques éléments de tranchées.

La progression des Anglais menace encore davantage les garnisons allemandes de Fontaine-Croisilles et de Chérisy qui, par suite de la capture de Bullecourt, se voient prises entre les deux mâchoires de tenailles prêtes à se fermer.

Il est un secteur considérable de la ligne française, écrit le correspondant G. H. Perris, qui est resté quelque peu mystérieux. C'est celui qui s'étend de Saint-Quentin, au sud-est, jusqu'au moulin maintenant fameux et tout récemment inconnu de Laffaux, soit une distance de 33 milles. Après la retraite allemande, les bulletins ont signalé la prise de Noyon de Chantilly, de Tergnières, de Laferrière, l'expulsion de l'ennemi de la forêt basse de Coucy et l'entrée triomphale des Français dans la vallée de l'Ailette. Puis ce fut le silence. L'explication de ce fait est simple. Les Boches ont joué aux Altiès le même tour qu'on leur a joué au début des hostilités en faisant déborder le canal de l'Yser. Ils ont inondé la vallée de l'Oise sur une distance approximative de 11 milles de Bullecourt jusqu'aux marais du voisinage de Tergnières et de Servais.

Au sud de ce dernier endroit, l'ennemi occupe le mont Saint-Gobain et la haute forêt de Coucy. Cette forteresse naturelle a une étendue de dix milles, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Une attaque de front constituerait une très formidable entreprise, mais sans les inondations, les Alliés auraient pu surprendre cet obstacle et se trouveraient maintenant dans la plaine de Laon.

L'extrémité occidentale du Chemin-des-Dames surplombe une dépression allant d'Anizy-le-Château à Laon et à la plaine. La rupture de cette partie du système de défense de l'adversaire ferait prendre à revers toute sa ligne si ingénieusement établie, et la rendrait intenable. C'est indubitablement le motif de l'effort gigantesque qu'ont fait les Allemands pour reprendre la position perdue au nord de l'Aisne.

La progression des Anglais menace encore davantage les garnisons allemandes de Fontaine-Croisilles et de Chérisy qui, par suite de la capture de Bullecourt, se voient prises entre les deux mâchoires de tenailles prêtes à se fermer.

Il est un secteur considérable de la ligne française, écrit le correspondant G. H. Perris, qui est resté quelque peu mystérieux. C'est celui qui s'étend de Saint-Quentin, au sud-est, jusqu'au moulin maintenant fameux et tout récemment inconnu de Laffaux, soit une distance de 33 milles. Après la retraite allemande, les bulletins ont signalé la prise de Noyon de Chantilly, de Tergnières, de Laferrière, l'expulsion de l'ennemi de la forêt basse de Coucy et l'entrée triomphale des Français dans la vallée de l'Ailette. Puis ce fut le silence. L'explication de ce fait est simple. Les Boches ont joué aux Altiès le même tour qu'on leur a joué au début des hostilités en faisant déborder le canal de l'Yser. Ils ont inondé la vallée de l'Oise sur une distance approximative de 11 milles de Bullecourt jusqu'aux marais du voisinage de Tergnières et de Servais.

Au sud de ce dernier endroit, l'ennemi occupe le mont Saint-Gobain et la haute forêt de Coucy. Cette forteresse naturelle a une étendue de dix milles, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Une attaque de front constituerait une très formidable entreprise, mais sans les inondations, les Alliés auraient pu surprendre cet obstacle et se trouveraient maintenant dans la plaine de Laon.

L'extrémité occidentale du Chemin-des-Dames surplombe une dépression allant d'Anizy-le-Château à Laon et à la plaine. La rupture de cette partie du système de défense de l'adversaire ferait prendre à revers toute sa ligne si ingénieusement établie, et la rendrait intenable. C'est indubitablement le motif de l'effort gigantesque qu'ont fait les Allemands pour reprendre la position perdue au nord de l'Aisne.

La progression des Anglais menace encore davantage les garnisons allemandes de Fontaine-Croisilles et de Chérisy qui, par suite de la capture de Bullecourt, se voient prises entre les deux mâchoires de tenailles prêtes à se fermer.

Il est un secteur considérable de la ligne française, écrit le correspondant G. H. Perris, qui est resté quelque peu mystérieux. C'est celui qui s'étend de Saint-Quentin, au sud-est, jusqu'au moulin maintenant fameux et tout récemment inconnu de Laffaux, soit une distance de 33 milles. Après la retraite allemande, les bulletins ont signalé la prise de Noyon de Chantilly, de Tergnières, de Laferrière, l'expulsion de l'ennemi de la forêt basse de Coucy et l'entrée triomphale des Français dans la vallée de l'Ailette. Puis ce fut le silence. L'explication de ce fait est simple. Les Boches ont joué aux Altiès le même tour qu'on leur a joué au début des hostilités en faisant déborder le canal de l'Yser. Ils ont inondé la vallée de l'Oise sur une distance approximative de 11 milles de Bullecourt jusqu'aux marais du voisinage de Tergnières et de Servais.

Au sud de ce dernier endroit, l'ennemi occupe le mont Saint-Gobain et la haute forêt de Coucy. Cette forteresse naturelle a une étendue de dix milles, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Une attaque de front constituerait une très formidable entreprise, mais sans les inondations, les Alliés auraient pu surprendre cet obstacle et se trouveraient maintenant dans la plaine de Laon.

L'extrémité occidentale du Chemin-des-Dames surplombe une dépression allant d'Anizy-le-Château à Laon et à la plaine. La rupture de cette partie du système de défense de l'adversaire ferait prendre à revers toute sa ligne si ingénieusement établie, et la rendrait intenable. C'est indubitablement le motif de l'effort gigantesque qu'ont fait les Allemands pour reprendre la position perdue au nord de l'Aisne.

La progression des Anglais menace encore davantage les garnisons allemandes de Fontaine-Croisilles et de Chérisy qui, par suite de la capture de Bullecourt, se voient prises entre les deux mâchoires de tenailles prêtes à se fermer.

Il est un secteur considérable de la ligne française, écrit le correspondant G. H. Perris, qui est resté quelque peu mystérieux. C'est celui qui s'étend de Saint-Quentin, au sud-est, jusqu'au moulin maintenant fameux et tout récemment inconnu de Laffaux, soit une distance de 33 milles. Après la retraite allemande, les bulletins ont signalé la prise de Noyon de Chantilly, de Tergnières, de Laferrière, l'expulsion de l'ennemi de la forêt basse de Coucy et l'entrée triomphale des Français dans la vallée de l'Ailette. Puis ce fut le silence. L'explication de ce fait est simple. Les Boches ont joué aux Altiès le même tour qu'on leur a joué au début des hostilités en faisant déborder le canal de l'Yser. Ils ont inondé la vallée de l'Oise sur une distance approximative de 11 milles de Bullecourt jusqu'aux marais du voisinage de Tergnières et de Servais.

Au sud de ce dernier endroit, l'ennemi occupe le mont Saint-Gobain et la haute forêt de Coucy. Cette forteresse naturelle a une étendue de dix milles, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Une attaque de front constituerait une très formidable entreprise, mais sans les inondations, les Alliés auraient pu surprendre cet obstacle et se trouveraient maintenant dans la plaine de Laon.

L'extrémité occidentale du Chemin-des-Dames surplombe une dépression allant d'Anizy-le-Château à Laon et à la plaine. La rupture de cette partie du système de défense de l'adversaire ferait prendre à revers toute sa ligne si ingénieusement établie, et la rendrait intenable. C'est indubitablement le motif de l'effort gigantesque qu'ont fait les Allemands pour reprendre la position perdue au nord de l'Aisne.

La progression des Anglais menace encore davantage les garnisons allemandes de Fontaine-Croisilles et de Chérisy qui, par suite de la capture de Bullecourt, se voient prises entre les deux mâchoires de tenailles prêtes à se fermer.

Il est un secteur considérable de la ligne française, écrit le correspondant G. H. Perris, qui est resté quelque peu mystérieux. C'est celui qui s'étend de Saint-Quentin, au sud-est, jusqu'au moulin maintenant fameux et tout récemment inconnu de Laffaux, soit une distance de 33 milles. Après la retraite allemande, les bulletins ont signalé la prise de Noyon de Chantilly, de Tergnières, de Laferrière, l'expulsion de l'ennemi de la forêt basse de Coucy et l'entrée triomphale des Français dans la vallée de l'Ailette. Puis ce fut le silence. L'explication de ce fait est simple. Les Boches ont joué aux Altiès le même tour qu'on leur a joué au début des hostilités en faisant déborder le canal de l'Yser. Ils ont inondé la vallée de l'Oise sur une distance approximative de 11 milles de Bullecourt jusqu'aux marais du voisinage de Tergnières et de Servais.

Au sud de ce dernier endroit, l'ennemi occupe le mont Saint-Gobain et la haute forêt de Coucy. Cette forteresse naturelle a une étendue de dix milles, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Une attaque de front constituerait une très formidable entreprise, mais sans les inondations, les Alliés auraient pu surprendre cet obstacle et se trouveraient maintenant dans la plaine de Laon.

L'extrémité occidentale du Chemin-des-Dames surplombe une dépression allant d'Anizy-le-Château à Laon et à la plaine. La rupture de cette partie du système de défense de l'adversaire ferait prendre à revers toute sa ligne si ingénieusement établie, et la rendrait intenable. C'est indubitablement le motif de l'effort gigantesque qu'ont fait les Allemands pour reprendre la position perdue au nord de l'Aisne.

La progression des Anglais menace encore davantage les garnisons allemandes de Fontaine-Croisilles et de Chérisy qui, par suite de la capture de Bullecourt, se voient prises entre les deux mâchoires de tenailles prêtes à se fermer.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

AGENTS DEMANDES. — Position permanente, territoire exclusif, ouvrage facile et agréable. Les commissions payées permettent à un bon salicteur de se faire un salaire de \$25 et plus par semaine. S'adresser à la Cie Mutuelle d'Immeubles Ltee, 706-est, rue Ste-Catherine, entre 3 et 5 heures p.m.

POSITION DEMANDEE. — Homme, 33 ans, célibataire, bien instruit, connaissant parfaitement les langues, soit à l'écrit, soit à l'oral, bon vendeur, ayant de l'expérience dans plusieurs lignes, accepterait position ou le travail et les connaissances sont rémunérées. J. A. C., 447 St-Antoine.

A LOUER. — HOTEL A LOUER. Magnifique hôtel situé au centre de la ville, nouvellement construit et très moderne, comprenant 60 pièces bien éclairées, chauffage à eau chaude, système d'éclairage, d'alimentation, d'électricité, 1 lavabo dans chaque chambre, bain dans 26 d'elles, plan

RUSSIE

L'ARMISTICE
DEVRA CESSER

LE PRINCE LVOFF DECLARE QUE
LA TREVE QUI EXISTE AU
FRONT RUSSO DOIT PRENDRE
FIN. — M. TERESCHTENKO
VEUT L'UNION INDISSOLUBLE
DES ALLIES.

Pétrograd, par voie de Londres, 20. — Le prince Lvoff, président du Conseil des ministres, et M. Tereschtenko, le nouveau ministre des Affaires étrangères en Russie, ont aujourd'hui fait de longues déclarations aux représentants de la presse, touchant la crise récente et la politique de Russie. Le prince reconnaît que la nation a été au bord de la ruine mais "le gouvernement, ajoute-t-il, considère que son premier devoir est de consolider la force de combat de l'armée, autant pour assurer le maintien de la constitution que pour chasser l'ennemi et aider efficacement les Alliés; le gouvernement considère qu'il est également de son devoir de proclamer clairement et définitivement son désir de conclure rapidement la paix, mais que tout en parlant de paix sans annexions ou sans indemnités, le gouvernement affirme qu'il n'est point question de défensive passive. La Russie libre ne consentira pas à laisser sous le joug du militarisme allemand les territoires qui furent abandonnés par suite de la négligence criminelle de l'ancien régime. La Russie ne peut davantage rester indifférente au sort de la Belgique, de la Serbie et de la Roumanie, ni oublier ses devoirs à leur égard. La Russie ne peut transmettre une réputation de déshonneur aux générations à venir... Il doit cesser cet armistice qui existe au front et qui a fourni au chancelier allemand un prétexte pour faire à la Russie ses propositions d'une paix honteuse. Le pays doit donner sa réponse d'une manière énergique, en évitant son armée au combat."

M. Tereschtenko insiste sur la nécessité d'une union indissoluble avec les démocraties alliées, et l'évidence du devoir que ces alliés imposent au pays. C'est une question d'honneur qui est plus importante que jamais pour la Russie. "Le rattachement avec une profonde satisfaction aux Alliés, le ministre déclare, dans notre Russie libre, est un point de vue, il n'y a point de parti, point d'orientation, tels qu'il en existait dans la Russie réactionnaire, qui soit capable de poursuivre une propagande quelconque en faveur d'une paix séparée. Il y a toutefois une question qui détermine encore les passions, à savoir celle des traités conclus par l'ancien régime et dont on réclame la publication immédiate. C'est là, pour moi, une question de principe qui ne devrait pas être faite. La démocratie russe doit comprendre que la publication de ces traités, lorsqu'ils sont en faveur des Alliés et qu'il en résulte l'arrêt de la Russie, est une chose qui ne peut être faite. La Russie libre doit éviter de toute sa force le peuple doit comprendre qu'une guerre internationale ne peut se terminer que par une paix internationale. La nouvelle Russie doit porter ses regards en avant, et non pas en arrière."

"Il y a deux grands faits nouveaux dans la guerre: la révolution de la Russie et l'entrée dans le conflit de la grande république américaine. Ces faits marquent un nouveau point de départ, et la Russie libre doit prouver qu'elle remplit loyalement les engagements qu'elle a pris conjointement avec ses Alliés, de soutenir la lutte avec eux et de se porter mutuellement secours. L'armée comprendra qu'elle combat pour tout ce qui lui est cher, et que la défaite anéantirait cette liberté et cette nouvelle vie que nous venons de trouver."

"Il est vraiment ridicule de parler en ce moment des plans annexionnistes des Alliés comme d'une menace réelle pour la conclusion d'une paix juste, alors que la Russie, la Belgique, la France et la Serbie sont elles-mêmes étroitement unies en parties occupées par l'ennemi."

Quant à M. Kerensky, voici ce qu'il a déclaré aux députés des régions de la mer Noire: "Aussi longtemps que je serai ministre de la guerre, il sera impossible qu'une contre-révolution se produise ou soit tentée. L'union avec les Alliés est l'âme qui anime notre nouveau régime."

D'après les journaux, M. Kerensky aurait nommé au poste de commandant en second des forces militaires du district de Pétrograd le lieutenant Kozmin, celui-là même qui, lors de la révolution de 1915, avait été élu président de la république sibérienne de Krasnoy-Arsk, et qui, pour la part qu'il avait prise à cette révolution avait été condamné aux travaux forcés; il était encore emprisonné lorsqu'éclata la présente révolution.

LES JOURNAUX APPUIENT LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Pétrograd, 19 mai. — Tous les journaux donnent leur appui au gouvernement de coalition, les organes "bourgeois" comme les feuilles socialistes; seul l'extrémisme "Pravda" fait exception et continue à prêcher l'anarchie et la fraternisation au front.

Ce journal est le porte-parole de Lenine. Toutes les nouvelles nominations sont vues d'un bon oeil, mais on accueille avec enthousiasme celle de Kerensky au poste de chef de la guerre. C'est en ces termes que s'exprime le journal des soldats, Soldatskaya Mysl, à l'annonce de la visite prochaine de Kerensky au front:

"L'armée salue avec ravissement la nomination de Kerensky. L'armée a besoin d'un homme à la volonté de fer et animé d'un esprit chevaleresque, et Kerensky est l'incarnation d'une semblable personnalité. Nous traversons actuellement une période de désordre général et nombreux sont ceux qui réclament un maître et un chef. On discute

Il faut que la hausse arrête

Dans les prix pour les choses nécessaires à la vie.
CHOSE INCROYABLE, EXTRAORDINAIRE, MAIS VRAIE

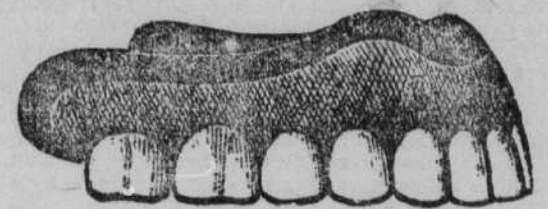
D'ici au premier juin seulement, nous ferons, aux premiers arrivés, premiers servis, UN DENTIER DE PREMIERE QUALITE, GARANTI, pour

\$5.00



sera remis si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Nous donnerons \$1,000 de récompense à quiconque prouvera que les dentiers que nous offrons à cinq dollars ne sont pas aussi bons que ceux pour lesquels vous avez payé \$15.00 à \$25.00. Notre offre est sincère. Nous vous invitons à venir nous voir.

Nous offrons au public canadien un dentier complet, fait avec le plus grand soin par des experts, garanti de la meilleure qualité de matériel, caoutchouc, composition, dents, etc., pour CINQ DOLLARS. En faisant cette offre si extraordinaire, nous voulons insister auprès de tous, surtout sur deux points principaux. D'abord, notre parfaite honnêteté et ensuite notre détermination de faire tout en notre possible pour donner à nos clients pleine et entière satisfaction. Le dentier que nous offrons pour \$5.00 coûte ailleurs \$15.00 à \$25.00. Un dentiste ne peut faire qu'une petite quantité de dentiers, il lui faut faire beaucoup avec peu, voilà pourquoi vous avez payé \$15.00 ou \$25.00 pour le même dentier que vous pouvez vous procurer ici pour \$5.00. Nos opérateurs sont des dentistes diplômés. Un médecin est toujours présent à nos salles. Notre laboratoire est sous l'habile direction d'un expert américain célèbre. Le travail que vous nous confiez sera parfait. Rappelez-vous que votre argent vous sera rendu si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Nous donnerons \$1,000 de récompense à quiconque prouvera que les dentiers que nous offrons à cinq dollars ne sont pas aussi bons que ceux pour lesquels vous avez payé \$15.00 à \$25.00. Notre offre est sincère. Nous vous invitons à venir nous voir.



Nous avons reçu 1,500 sets de dents venant de Londres. Ces dents en porcelaine naturelle sont inusables, incassables et peuvent donner satisfaction aux plus difficiles.

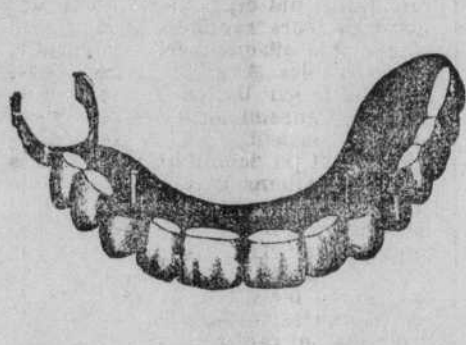
UN SUCCES SANS PRECEDENT

Jamais une occasion pareille ne sera offerte pendant la guerre

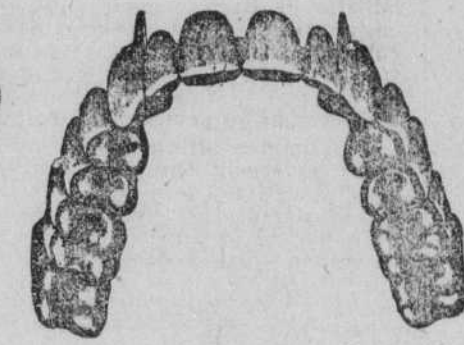
Les soldats et les parents accompagnés de soldats auront la présence à nos bureaux à moins d'avoir pris un engagement à l'avance par écrit ou par téléphone.

Nous fabriquons aussi les plus belles pièces de prothèse au monde, telles que dentiers en aluminium, en or, en platine, en luloïd, etc., etc.

Notre système de "Bridge Work" (dents sans palais) fabriquées à l'or pur garanti, gardant sa couleur naturelle, est le dernier cri en art dentaire.



\$5.00



\$5.00

Le secret de notre invention

est que nous pouvons fabriquer en très grande quantité et qu'au lieu de finir nos dentiers à la main nous les finissons au moyen d'électricité, ce qui donne aux dents un fini et un éclat sans pareils.

Heures de consultations: de 9 heures du matin à 6 heures du soir

AVIS IMPORTANT. — Afin de donner satisfaction au nombreux public qui travaille, nos bureaux sont ouverts tous les soirs de 7 heures à 9 heures.

Adressez-vous aux

Salons Dentaires

DU

FRANCO AMERICAN MEDICAL INSTITUTE

(Incorporé par le Gouvernement)

164, RUE SAINT-DENIS,

en face de l'Université Laval, un peu plus bas que la rue Sainte-Catherine

ITALIE

UNE AVANCE
CONTINUELLE

LES ITALIENS S'EMPARANT DU VODICE AVEC LA MEME PRECISION MECANIQUE QUI A MARQUE LA PRISE DU KUK. — LES AUTRICHIENS CONTRE-ATTAQUENT INUTILEMENT.

Rome, 21. — Dans la région au nord de Goritz, les Italiens ont étendu hier leurs positions sur la cote 622, sur le Vodice. A la suite d'un violent tir de barrage, les Autrichiens ont contre-attaqué, mais chaque fois les Italiens les ont repoussés en leur infligeant de grandes pertes, dit le bulletin officiel. Le soir, l'ennemi a retiré son infanterie et a opéré un violent bombardement contre les positions perdues.

Les Italiens ont pris deux canons de quatre pouces, deux mortiers de six pouces, des mitrailleuses et une grande quantité d'armes et de munitions. Dans la région à l'est de Goritz, ils ont fait irruption dans les lignes ennemies, faisant 254 prisonniers. Dans le Trentin, les Autrichiens ont vainement tenté une diversion.

Le correspondant Percival Gibbons, attaché à l'armée italienne dans la région de l'Isonzo, écrit: "La bataille pour la possession des hauteurs qui commandent la rive gauche de l'Isonzo continue à prendre son développement avec la précision mécanique qu'a marquée ses premières phases. Après la prise de l'éperon du mont Kuk, ce fut celle de la grande hauteur pierreuse de Vodice, à forme de sel, qui va vers les augustes hauteurs du mont Sarnio, à trois milles et demi au nord de Goritz. Samedi, après une série d'attaques et de contre-attaques, les Ita-

liens se sont emparés du mont Vodice.

L'expression "théâtre de la guerre" n'a jamais été employée si à propos qu'ici. J'ai trouvé un point d'ou je pouvais voir les soldats des deux côtés. Les contre-attaques des Autrichiens ont atteint leur point culminant dans un assaut dirigé par des forces considérables, vers deux heures, contre le versant nord-est du Vodice.

Les Autrichiens se battent comme des tigres jusqu'au moment où ils mettent bas les armes. Les attaques se sont succédé contre les débris des vieilles positions ennemies, reconstruites à la hâte par les Italiens. Ces derniers, par leur tir bien soutenu et par un tir de barrage meurtrier, ont arrêté chaque tentative. Quand l'attaque fut définitivement repoussée, des Autrichiens se tenaient à l'abri, partout, derrière des rochers ou dans des anfractuosités.

Puis vint la contre-attaque italienne, ou plutôt le début de la progression qui s'est continuée pendant toute la nuit jusqu'à l'aube, alors que les Italiens devinrent maîtres de tout le mont Vodice. Les hommes qui ont accompli cet exploit ont passé la nuit précédente sans sommeil, et ont passé la matinée sur des rochers, sous un soleil de plomb. Les prisonniers sont nombreux, bien qu'on ignore le chiffre exact, et le commandant de la position est parmi eux. Ce commandant a informé de son propre chef les Italiens qu'un officier occupant une position voisine ne pouvait tenir si on l'attaquait.

Le dernier groupe de prisonniers à qui le correspondant a parlé comprenait deux Turcs, un marin et plusieurs Croates, Bosniens, Transylvaniens et Hongrois. Les troupes autrichiennes nouvellement transportées du front galicien comprennent plusieurs divisions, dont une partie est arrivée quatre jours avant la première attaque.

SUEDE

ON EST INDIGNE
CONTRE L'ALLEMAGNE

LE TORPILLAGE DU "VESTERLAND" ET DU "VIKEN" A SOULEVE L'OPINION PUBLIQUE SUEDOISE. — COMMENTAIRES DES JOURNAUX.

Stockholm, via Londres, 21. — Les nouvelles que les navires suédois "Vesterland", "Aspen" et "Viken", chargés de grain, venant de l'Angleterre, ont été coulés par les sous-marins allemands ont été reçues avec beaucoup d'indignation ici hier soir.

Le message dit aussi que huit membres de l'équipage du "Viken" et deux hommes à bord du "Vesterland" ont perdu la vie.

Les journaux de toutes opinions sont unanimes à exprimer leur indignation sur le torpillage de ces navires suédois. Le principal passage de l'article du "Stockholm Tidning", dit que:

"Les Allemands agissent lâchement contre la Suède, et il caractérise cet acte comme "un crime délibéré et sanglant". Il déclare qu'un pays qui est capable d'agir ainsi est capable de tout.

thodes de la campagne sous-marine allemande. Il ajoute:

"Le torpillage peut donner une nouvelle preuve du danger d'envahir la zone du blocus, mais c'est la sympathie pour l'Allemagne ainsi que les provisions pour la Suède qui ont été perdues en même temps que les navires."

Le "Svenska Dabladet" dit:

"Il est clair que les Allemands agissent sans le plus élémentaire respect pour nos droits comme neutres."

HORS DE COMBAT

1066 NOMS SUR LES
DERNIERES LISTES

VINGT-NEUF MONTREALAIS ET 11 CANADIENS - FRANCAIS Y FIGURENT.

Ottawa, 21. — Vingt-neuf Montréalais figurent sur les listes de mis hors de combat, parues hier et samedi, lesquelles contiennent un total de 1,066 noms. Les tués y sont au nombre de 260. En plus de ceux des Montréalais, nous donnons les noms de onze soldats canadiens-français mentionnés sur ces listes:

TUES: J. E. Bourassa, 66 rue Doré; M. Olone, 78 rue Casgrain; J. Vézina, Québec; J. Desmarais, 27 rue Resther; Adélard Sanschagrin, 150 rue Saint-Antoine; Caporal Joseph A. Lynch, 116 rue Suzanne; Peter Williams, Saint-Charles est; Caporal Chas. W. Haall, 115 Avenue Grand; Saint-Louis du Mile-End; D. Vaillancourt, Oldtown, Maine; H. J. Lambert, Munson, Alberta; A. Bertrand, Bigwood, Ontario.

MORTS DE BLESSURES: George Wm. Tucker, 3675 rue Boyer; A. Dupé, Québec.

GAZ ASPHYXIANTS: Laurence Graine, 60 rue Maguire; Sergeant Stanley Pinsonneault, 567 rue Centre; Théodore Gagné, 818 rue Berri; Harry Davidson, 165 rue Saint-Jacques.

DISPARUS: Lieutenant John H. Hammarford, 143 avenue Guy, Notre-Dame de Grâce, porté tué au feu; A. Chagnon, Saint-Hyacinthe, P. Q.

BLESSES: Caporal Arthur Francis Cogne, 2438, rue Waverley; J. F. Schofield, 204 rue Milton, retourné à son poste; George Harris, Montréal; John E. McCabe, 773 rue Albert; John W. H. Brown, 15 rue Jardon; John W. H. Brown, 15 rue Jardon; Thomas L. McDonald, 163 rue Knox, Pointe Saint-Charles; Wm. K. McLeod, 1511, rue Craig, grièvement; Georges Caisse, 370 avenue Hôtel de Ville; Caporal Thomas Murdoch, 165 rue Victoria; Pierre Nadon, 1669 rue Marquette; Jos. V. Lacasse, 1336 ouest rue Notre-Dame, grièvement; John Dobby, 80 rue Milton; Lieutenant Globensky, E. Leprohon, 27 Avenue Sussex, retourné à son poste; Allen Hensley, 193 avenue Springfield, Ville Emard; Frédéric Papineau, 26 rue Brébois, aussi grièvement malade; Samuel A. Lapointe, 191 ouest, Boulevard Saint-Joseph.

EN L'HONNEUR DE
JEANNE D'ARC

MESSE A NOTRE-DAME. MERCREDI, ET DEPOSITON DE FLEURS.

La colonie française de Montréal célébrera la fête de Jeanne d'Arc, mercredi.

Une messe sera célébrée à l'église Notre-Dame de Lourdes, à 9 heures du matin, par M. l'abbé Richard, P.S.S., aumônier militaire en congé et aumônier également de l'Union Nationale Française.

A l'issue de la messe, il sera déposé devant les statues de la France et de Jeanne d'Arc, à la Maison Française de l'avenue Viger, de superbes couronnes, dons du consul général de France au Canada, de l'Union Nationale Française.

La "Journée de Jeanne d'Arc" se continuera par un "big day". Les recueils de cette journée sont destinés aux Oeuvres de Guerre.

Les fidèles sont également invités à prendre part à cette touchante cérémonie.

LES LIBÉRAUX

PAS DE CONSCRIPTION!

DES ORATEURS ROUGES PROTESTENT A SAINTE-ANNE DE BELLEVUE CONTRE LE SERVICE OBLIGATOIRE PROPOSE PAR M. BORDEN — L'AVOCAT DU ROI, Me LAFORTUNE, REÇOIT MISSION DE L'ASSEMBLEE DE S'OPPOSER A LA CONSCRIPTION.

Avec une surprise douloureuse à voir, les Jeunes Libéraux accueillirent samedi la déclaration du premier ministre au sujet de la conscription : leurs chefs et leurs organes officiels leur avaient tant prêché que jamais le service militaire ne deviendrait obligatoire au pays. Aussi leur assemblée de Sainte-Anne de Bellevue, dimanche, s'est-elle ressentie de leur état d'esprit tout surexcité par le spectre militaire ; et les protestations virulentes se sont succédées contre les administrateurs actuels des affaires du pays.

Il était manifeste que personne des orateurs et des spectateurs ne favorisait le penchant conscriptionniste de M. Borden et de ses collègues. "Je n'ai aucune confiance en la conscription décrétée par un cabinet tel que celui qui nous gouverne!" a dit un jeune orateur, et son opinion semblait bien refléter la pensée intime de l'assemblée. Ceux-ci ne se sont jamais levés dans un geste unanime contre la conscription ; non, car tout en laissant percer leur opinion ils ont préféré suivre la politique du vieux chef libéral, attendre les événements afin de mieux se ménager une porte de sortie.

M. J.-D. Daoust, maire de Sainte-Anne de Bellevue, présidait la réunion. Il était entouré de M. le notaire J.-B. Ashby, député provincial du comté, M. D.-A. Lafortune, candidat du comté au parlement fédéral, et de MM. Irénée Vautrin, Emile Massicotte, Maurice Goudreau, W. H. de Bellefeuille, J.-S. Vallée, C. Quéry et autres. Un groupe d'un millier d'électeurs se pressait autour de l'estrade improvisée en face de l'hôtel Clarendon.

M. LE NOTAIRE J.-B. ASHBY.

Après le discours de bienvenue du président, M. le notaire Ashby se présenta le premier aux auditeurs. Rappelant la victoire qu'il remporta sur M. Cousineau, alors chef de l'opposition, le 22 mai 1916, l'orateur fit remarquer au milieu des applaudissements que la présente assemblée semblait avoir été organisée pour célébrer un anniversaire.

M. Ashby parla aussi de la politique des bons chemins, politique inaugurée par le gouvernement Gouin. Et le député de Jacques-Cartier provoqua l'enthousiasme général en annonçant qu'à sa demande, \$15,000 avaient été votés pour les bonnes routes dans Sainte-Anne de Bellevue. Baie d'Urfé place voisine, bénéficiera, elle aussi, d'une allocation pour les mêmes fins.

M. Ashby encouragea alors les citoyens des différentes municipalités à organiser des délégations afin de le venir trouver et à lui exposer leurs besoins relativement aux bonnes routes. Il se fera un devoir de transmettre les requêtes à qui de droit et de les appuyer de toute son influence.

M. Ashby termina en se déclarant heureux que la première assemblée de propagande de l'Association ait été tenue dans son comté.

M. DE BELLEFEUILLE.

S'adressant de préférence aux jeunes gens, M. de Bellefeuille les exhorta à vénérer la mémoire et à suivre l'exemple des grands patriotes disparus, qui ont illustré le comté de Jacques-Cartier dans nos parlements, tels Rodolphe Laflamme, Geoffroy, Odilon Desmarais, Raymond Préfontaine, Napoleon Charbonneau. Ces hommes ont su se faire un nom dans l'histoire de leur pays.

Il flétrit la conduite du gouvernement conservateur et les actes de M. Borden. "Croyez-vous, dit-il, que le Borden d'autrefois, le chef de l'opposition de 1911 aurait osé s'en aller en Angleterre avec un "Bob" Rogers marqué au front du stigmate des parjures? Je ne le crois pas. Le premier ministre était alors honorable, mais aujourd'hui flétri par les applaudissements des demagogues dont il est entouré, il laisse la tout honneur et loyauté." (Rires et applaudissements).

"Les patriotes de 1911, où sont-ils donc? j'essaie de les chercher mais il m'est impossible de les trouver... Disparus de la vie politique "cassés" à des places qu'ils n'ont jamais méritées... "Infortunés" convives, au banquet de la vie politique, ils n'ont apparu qu'un jour", selon l'expression du poète...

Le jeune orateur termina son discours par un appel à l'électorat en faveur de la candidature de M. David Arthur Lafortune, candidat libéral.

M. IRENEE VAUTRIN

Après un hommage dédicé aux dames qui assistaient en bon nombre à l'assemblée, M. Vautrin rappela le souvenir des vieux lutteurs libéraux qu'il cita comme modèles de vaillance, de ténacité et d'énergie aux jeunes gens. Ces derniers, pour suivre la trace de ces hommes, doivent se grouper et étudier les questions politiques qui ont, sur notre destinée, une influence considérable, surtout à cette époque.

C'est en acquérant une éducation politique solide que les jeunes gens assureront le succès des luttes de l'avenir. Si la jeunesse avait été bien préparée en 1911, le parti libéral n'aurait pas subi la défaite que l'on sait. En 1896, les jeunes gens étaient bien préparés et c'est ce qui a aidé le plus à la victoire libérale.

L'orateur toucha ensuite à la

grave question des écoles de l'Ontario et déclara que la motion Lapointe exprimait heureusement l'avis de la politique du parti libéral, toujours prêt à revendiquer les légitimes aspirations des minorités. M. Vautrin parla ensuite des tristes scandales du gouvernement actuel qui n'a plus la confiance du peuple canadien et pas de mandat pour poser des actes de grande portée politique.

M. MASSICOTTE

M. Emile Massicotte attaqua de front la conscription proposée par M. Borden. Après avoir déclaré que nous devions plutôt contribuer à la grande cause des Alliés en encourageant l'agriculture et la fabrication des munitions, il dit que le gouvernement n'a aucun mandat pour imposer une mesure coercitive comme la conscription.

De son propre chef, M. Borden a hypothéqué la nation canadienne de 500,000 de ses enfants. Si la province de Québec n'a pas voulu s'enrôler en aussi grand nombre que les autres provinces, c'est qu'elle avait plusieurs raisons, et l'une de ces raisons, c'est qu'elle ne voulait pas aller servir sous les ordres de lieutenants-colonels qui l'ont trompée depuis 5 ans.

La province de Québec est attachée à la cause des Alliés et veut servir l'Empire, mais elle veut le faire comme elle l'entendra, surtout en encourageant l'agriculture et la fabrication des munitions, d'acteurs qui sont de première importance pour les Alliés, autant que l'enrôlement volontaire pour les tranchées.

M. Massicotte conseilla au peuple de rester calme en d'aussi graves circonstances et de se tourner vers le vieux chef libéral, sir Wilfrid Laurier qui, depuis 40 ans, a toujours proclamé, comme premier article de son programme politique, l'autonomie du pays. Le peuple peut avoir confiance dans ce chef et dans les mesures qu'il jugera sage de prendre.

M. CH. QUÉRY

Parlant de la conscription, M. Quéry déclara que le gouvernement devrait consulter le peuple avant de prendre une décision aussi importante.

"Libres nous sommes, dit-il, et libres nous voulons demeurer. Mais je crains que le gouvernement Borden ne veuille faire un coup d'Etat. Qu'on prenne garde : les réactions viendront. C'est un jeu dangereux auquel il tente de se livrer. Qu'il vienne donc devant le peuple. Son terme est expiré et au lieu d'imposer la conscription, qu'il demande avant un nouveau mandat."

M. D. A. LAFORTUNE

M. D. A. Lafortune, substitut du procureur, avocat du roi comme il dit, et candidat du comté aux prochaines élections fédérales, parla le dernier. Faisant allusion à la mesure que M. Borden veut imposer, l'orateur demanda à la foule quel message elle voulait lui confier pour nos législateurs, et si elle était en faveur de la conscription.

"Non ! non ! cria-t-on de toutes parts." Et M. Lafortune assura ses auditeurs que le message sera fidèlement transmis.

Puis il fit la critique du gouvernement Borden qui a amené le régime de la misère.

"Il faut de la main-d'œuvre pour soutenir le Canada, et ce n'est pas en envoyant nos enfants à la guerre qu'on y parviendra."

"Je veux justice pour tous ; et pour les bleus comme pour les rouges, je ne veux pas que mes fils meurent sur ce terrain de l'Europe, je veux qu'ils meurent sur le sol canadien."

M. Lafortune continua sur ce ton et fut longuement acclamé.

AIDER LES PERSÉCUTÉS

C'EST NOTRE PREMIER DEVOIR, DIT M. L'ABBE GROULX, DANS UNE CONFERENCE SUR LA QUESTION ONTARIENNE. — MEFIIONS-NOUS DES CONSEILS DE MODERATION ET N'ATTENDONS PLUS.

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval, a donné une intéressante causerie, samedi soir, à Vaudreuil, sur la question ontarienne. Le distingué conférencier a remis en lumière les faits odieux qui se sont perpétrés en la province voisine au cours de la question scolaire depuis cinq ans, et rappelés les derniers événements qui caractérisent bien toute la tyrannie des persécuteurs de notre langue et de nos droits.

A ceux qui dénoncent comme hors de propos le récit de ces persécutions, et qui recommandent, eux, "valets et de la politique et de l'enrôlement", de ne pas agiter ces questions, mais d'attendre après la guerre, M. Groulx a donné la cinglante réponse suivante : "Attendre après la guerre? ce sera bien le temps quand ils auront fini de nous passer au crible de la modération! Ces conseils de modération! que ces naïfs et ces hypocrites aillent donc les porter aux assassins et que les assassins commencent les premiers!"

Le conférencier fit remonter la

question à l'adoption du règlement XVII, en 1912, règlement qui imposait des restrictions à l'enseignement du français dans toutes les écoles bilingues de la province; il signala toutes les protestations énergiques que cette mesure indignement souleva de toutes les parties de la province et mentionna l'affaire de Green Valley et les démêlés de la Commission scolaire catholique d'Ottawa.

Aux actes rigoureux du gouvernement, la résistance s'organisa. Elle commença par la sortie des enfants des écoles à l'apparition des inspecteurs anglais et protestants. Lorsque les autorités provinciales refusèrent l'octroi aux écoles bilingues et catholiques, les professeurs continuèrent à enseigner pendant deux ans sans toucher de traitements ; puis les mères de famille ont gardé les écoles pendant de longues semaines dans la capitale, tandis que les enfants paraient dans les rues ré-

clamant leurs droits.

La résistance fut également portée devant les tribunaux, et jusqu'au Conseil Privé d'Angleterre. Le Pape lui-même est intervenu pour reconnaître en principe, les réclamations des Canadiens-français qui ont droit à ce que "dans les écoles où leurs enfants sont en un certain nombre, la langue française soit enseignée."

Le conférencier a donné en conclusion plusieurs conseils pratiques pour aider à la lutte de nos frères ontariens. Notre premier devoir est d'aider les persécutés de nos sympathies et aussi de nos secours quand ils viendront les solliciter ; puis donnons généreusement, quand ils nous tendront la main. Nous aiderons encore à la lutte en nous fortifiant nous-mêmes, en fortifiant le groupe de Québec ; et par-dessus tout élevons le niveau de notre vie nationale et de notre vie publique. "Et regardez par-dessus les limites

de votre village ou de votre campagne, a-t-il dit à ses auditeurs. Au delà de la paroisse, il y a le comté, au delà du comté, il y a la province, au delà de la province, il y a toute la patrie. Et par conséquent, ne ramenez pas toute la vie du pays à une question de chemin, de ponts, de montées ou de rapage de quoi ; mais songez qu'au-dessus de toutes ces mesquineries, il y a toute la race, tous ses intérêts supérieurs et qu'en la perdant, par l'apostasie nationale, vous perdriez le meilleur de vous-mêmes et cesseriez d'être les fils de vos pères."

FROID DANS L'OUEST

Winnipeg, 19. — On a enregistré dans l'Ouest de 4 à 6 degrés de froid au-dessous du point de congélation, mais on ne croit pas cependant que le blé, qui pourtant surgit de terre en certains endroits, doive en souffrir sensiblement.

LES SOURDS-MUETS DANS LES USINES

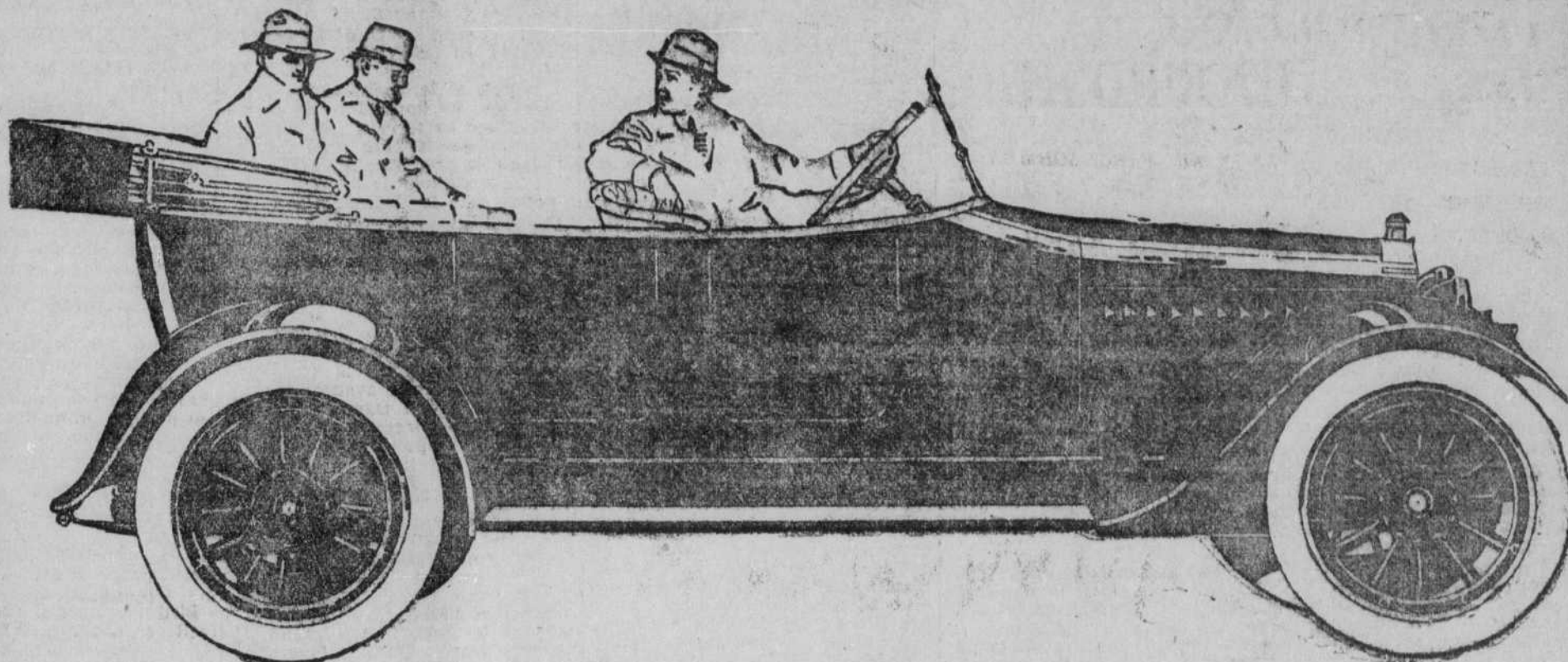
DES CENTAINES TRAVAILLENT MAINTENANT A LA FABRICATION DES MUNITIONS EN FRANCE. — CIRCULAIRE DE M. THOMAS.

Paris, 21. — La production intensive de munitions en France qui exige une énorme quantité de main-d'œuvre a ouvert une nouvelle perspective aux sourds et aux muets qui, avant la guerre, étaient exclus des usines. Il y en a maintenant des centaines qui font des obus et des parties d'automobiles et d'aéroplanes pour l'armée, dont certains gagnent jusqu'à quatre dollars par jour.

Autrefois, les manufacturiers refusaient d'employer des sourds et des muets en conséquence des lois qui rendaient les patrons responsables des accidents survenant à

leurs employés et parce que les compagnies d'assurances n'assuraient pas les sourds-muets. Dans la pratique, on a trouvé que ces derniers ne sont pas plus que les autres victimes d'accidents. Ils apprennent même plus vite à voir que leurs camarades à entendre ; de plus, leur attention n'étant jamais détournée par la conversation, leur travail est plus considérable et des mieux exécutés. Ils sont aussi plus prudents que ceux qui sont en possession de toutes leurs facultés.

En reconnaissance des services qu'ils rendent à la défense nationale, le ministre des munitions, M. Thomas, a envoyé une circulaire aux directeurs de la main-d'œuvre dans les fabriques de munitions leur ordonnant de ne pas refuser d'emploi aux sourds et aux muets comme mécaniciens, vu qu'il est officiellement reconnu que leur infirmité n'est nullement une incapacité, sauf dans les cas où il est nécessaire de venir en contact avec le public.



CHALMERS

"SIX"

EPREUVE D'ENDURANCE

LE RECORD MONDIAL

de grande vitesse pour une course sans arrêt de 24 heures

détenu par une Chalmers "Six" pour une course continue de 24 heures, était de 586 milles.

Notre Chalmers "Six" (prise parmi les machines que nous avons en magasin) a battu ce record mondial, ayant fait dans une course continue de 24 heures, dans les rues de la cité de Montréal

590 MILLES 7-10

et ceci malgré de mauvaises conditions de température, des chemins glissants et cinq arrêts pour réparer les pneus et renouveler la provision de combustible et d'huile.



LA

CHALMERS

"SIX" CANADIENNE



a établi un record sans égal au monde et les obstacles qu'elle a rencontrés ajoutent encore à la signification de cet exploit.

EPREUVE D'ECONOMIE EN GAZOLINE

La course telle que faite, a nécessité l'emploi de 29 gallons de gazoline, soit 20 MILLES 1-3 PAR GALLON DE GAZOLINE EMPLOYE.

ENDURANCE ET ECONOMIE

Nous sommes fiers du résultat de cette double épreuve

PRIX DE LA CHALMERS

5 PLACES	- - - - -	\$1,475
7 PLACES	- - - - -	\$1,775

LIVRAISON IMMEDIATE

MONTREAL VEHICLE MOTOR COMPANY, Limited

A. E. GADBOIS, vice-président et gérant.

SALLES D'EXPOSITION

471 SQUARE PHILLIPS

Station de service: entrée sur la rue Sainte-Catherine, près de Wilder.

Tél. Uptown 2566-7267.

V.M.

V.M.

A Sorel, le soir, on jouera "La
Chasse aux corbeaux", comédie d'
Labiche.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

OBSÈQUES DU
P. JEANNOTTE

UN SERVICE SOLENNEL EST
CHANTÉ CE MATIN EN L'ÉGLISE
SAINT-PIERRE, EN PRÉSENCE
D'UNE GRANDE FOULE DE
PRELATS, PRÊTRES, RELI-
GIEUX ET FIDÈLES.

Les funérailles du R. P. J.-E. Jeannotte, O.M.I., ont été célébrées, d'une façon solennelle, ce matin, en l'église Saint-Pierre. L'imposante cérémonie funèbre avait attiré une foule nombreuse de fidèles, rehaussée par la présence de plusieurs prélats, de nombreux cures, et des représentants des congrégations religieuses de la ville. Une délégation de paroissiens du Sacré-Cœur d'Ottawa, paroisse que dirigeait le regretté défunt depuis quinze ans, assistait aux premiers rangs.

Le R. P. Guillaume Charlebois, O.M.I., provincial des Pères Oblats, a fait la levée du corps. Le R. P. N. Dubois, O.M.I., supérieur du juniorat du Sacré-Cœur d'Ottawa, a chanté le service, assisté des RR. C. Magnan, Cap de la Madeleine, et Chs-Ed. Paquette, vicaire au Sacré-Cœur d'Ottawa.

La dépouille mortelle était conduite par ses trois frères, MM. le Dr Ferdinand Jeannotte, Joseph et Stanislas Jeannotte, par ses neveux et ses cousins.

On remarquait au chocor trois prélats: NN. SS. Roy, Lepailleur et Dubuc, et plus de soixante-dix prêtres, cures et religieux. La plupart des cures des paroisses de Montréal assistaient: nous relevons entre autres les noms de MM. les abbés Bélanger, curé de Saint-Louis; Roussin, curé de Saint-Edouard; Roussin, curé de la Pointe aux Trembles; Choquette, de Saint-Brigide; Chs. Pauzé, supérieur du collège de L'Assomption; N. Dupuis, vicaire des écoles. Plusieurs Pères Jésuites, Dominicains, Franciscains, et de Marie, représentant leur ordre, ainsi que des Frères Maristes, de la Charité, et des Ecoles Chrétiennes.

Parmi les frères en religion du diocèse, on a remarqué le R. P. Louis Rheaume, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa; le R. P. C. Cahill, O.M.I., provincial du Manitoba; le R. P. J. Grandin, O.M.I., provincial de la Saskatchewan et de l'Alberta; le R. P. G. Gafard, O.M.I., missionnaire au Manitoba; et nombre de Pères de la maison Saint-Pierre, de Lachine et de la province.

Les Sœurs de Sainte-Anne de la Providence, des SS. Noms de Jésus et de Marie, de l'Excellence, de la Congrégation Notre-Dame et de la Miséricorde étaient également représentées.

Après le service funèbre, la dépouille mortelle a été transportée au noviciat de N.-D. des Anges, à Lachine, lieu de sépulture des Pères Oblats de la province.

Dans l'après-midi de samedi, les restes mortels du R. P. J.-E. Jeannotte ont été transportés de la morgue, où ils reposaient depuis l'accident, au presbytère des RR. PP. Oblats, rue Visitation.

A 8 heures hier soir, s'est faite la translation des restes du R. P. Jeannotte, du presbytère des RR. PP. Oblats à leur église, rue Visitation. Ils furent exposés en chapelle ardente toute la nuit, veillés par les RR. PP. et les parents.

Le R. P. Charlebois, O.M.I., le provincial, a présidé la cérémonie d'hier soir, accompagné d'un grand nombre de Pères. La dépouille mortelle fut transportée à l'église au milieu d'une double haie de fidèles. Les parents, les Pères, les Frères Maristes, les membres de la Congrégation des Hommes faisaient cortège. En peu de temps l'église se remplit. A l'arrivée les Pères ont palmodié l'office des morts.

**M. BALFOUR S'EST
OTTAWA SAMEDI**

L'HOMME D'ÉTAT ANGLAIS S'EST
RECU PAR LE PARLEMENT.

Ottawa, 21. — Il est très probable que M. A. J. Balfour arrivera à Ottawa samedi prochain. Le parlement s'assemblerait alors ce jour-là comme il le fit lors de la visite de M. Viviani. M. Balfour adressera la parole aux sénateurs et aux députés de la Chambre. Il sera l'hôte du gouverneur-général durant son séjour dans la capitale. M. Balfour se rendra ensuite à Montréal.

L'UKRAINE RÉCLAME L'AUTONOMIE

Londres, 21. — Suivant une dépêche de Petrograd à l'agence Reuters, le congrès des députés militaires de Kiev, représentant plus d'un million d'habitants armés de l'Ukraine et au front, a demandé

VASTE COMLOT
À COSTA-RICA

L'ANCIEN PRÉSIDENT DEPOSE
GONZALEZ, AIDE PAR DES
FONCTIONNAIRES ET DES AL-
LEMANDS, VOULAIT RENVER-
SER LE GOUVERNEMENT.

San Jose, Costa-Rica, 21. — Un vaste complot destiné à renverser le gouvernement de Costa-Rica, dont Ferrico Tinoco est le président, vient d'être découvert par les autorités. On prétend que l'ancien président, Alfredo Gonzalez, déposé au mois de janvier dernier, et auquel succéda le président Tinoco, ainsi que d'autres fonctionnaires de l'ancien gouvernement et des Allemands résidant ici et aux États-Unis, sont impliqués dans ce complot. Une firme allemande de New-York a fourni, dit-on, une somme de \$100,000 pour organiser un mouvement révolutionnaire.

Depuis quelque temps, les Allemands résidant ici ont montré une activité prononcée. Trois stations de télégraphie sans fil ont été découvertes à Heredia.

Le congrès de Costa-Rica a accordé au gouvernement tous les pouvoirs de maintien de la politique que celle du peuple de la république, c'est-à-dire une adhésion complète aux États-Unis et aux Alliés de l'Entente.

Des précautions spéciales ont été prises à l'endroit des résidents allemands, et des recherches sont faites pour découvrir de nouvelles stations de télégraphie sans fil ainsi que des bases de sous-marins allemands.

LA BESOIN DE M.
BALFOUR ACHÈVE

LA MISSION ANGLAISE A VIR-
TUELLEMENT TERMINÉ SES
TRAVAUX À WASHINGTON.

Washington, 21. — La mission anglaise entame aujourd'hui la cinquième et dernière semaine de son séjour aux États-Unis. Les négociations étant virtuellement closes au sujet des questions commerciales, de l'envoi d'une armée américaine et de l'immigration de négociations en matière navale à Londres, toutes les principales questions sont presque réglées.

Maintenant, les experts ont la tâche de régler en pratique les détails de la politique. Plusieurs de ces détails, en particulier au sujet de l'embarquement, du rationnement, du contrôle des vivres, de la construction des navires, autres de même nature, dépendent des pouvoirs que le Congrès va conférer dans une législation actuellement pendante.

Plusieurs députés vont rester indéfiniment à Washington pour discuter encore les détails avec les autorités américaines.

L'AVENIR D'UNE RÉ-
PUBLIQUE JUIVE

LE PROJET EST PRÉMATURE, DIT
LE PRÉSIDENT DES SIONNIS-
TES.

Londres, 21. — A une conférence de la Fédération des Sionnistes anglais de Londres, tenue hier, le docteur Weizmann, président, parla du projet des Sionnistes américains d'établir une république juive en Palestine. Il exprima l'opinion que l'idée est prématurée et déclara qu'il était impossible de fonder un État juif tant qu'on n'aura pas l'appui de la majorité des Juifs.

Tout en exprimant que le projet se réalisait d'ici à une date relativement peu éloignée, le docteur Weizmann dit que l'idée devra d'abord subir des stages intermédiaires avant d'arriver à son plein développement. Il se croit autorisé à dire, toutefois, que le gouvernement britannique, de concert avec les Alliés de la Grande-Bretagne, est prêt à appuyer le projet de fonder un État sionniste en Palestine.

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait œuvre utile et agréable.

LA TOURNÉE DES
CONGRESSISTES

300 DELEGUES DE TOUTES LES
PARTIES DU PAYS PARTENT
DE MONTREAL EN AUTOMO-
BILES À DESTINATION DES
TROIS-RIVIÈRES.

Grande animation, ce matin, aux alentours d'Indio, où les députés du Congrès de la victoire quittaient Montréal pour se rendre, en automobiles, aux Trois-Rivières, et de là, par bateau, à Québec.

Le départ se fit vers les 10 heures 30 : il avait été que peu retardé par l'arrivée du train qui amenait à Montréal les députés de la Colombie Anglaise.

Un grand nombre de dames avaient pris place dans 9 heures, dans les tentes des congressistes, or, comme le comité d'organisation du voyage n'avait mis qu'une trentaine de voitures à la disposition des députés, il fallut, au dernier moment, en ajouter de nouvelles : ce qui ne fut pas sans retarder également le départ.

Les congressistes sont au nombre total de 300, représentant environ 200 villes et municipalités canadiennes : aux premiers rangs figuraient, ce matin, les organisations du congrès : MM. Arthur Hawkes, J. M. Godfrey et le colonel Mulloy ; le professeur J. P. Squair, de l'Université de Toronto ; MM. Horace Gagné, président du comité exécutif de Montréal ; Louis Gravel, président du comité de la tournée à travers le Québec ; les cheviens Dubeau, Turcotte, Houli et Lamarque, le chef Tremblay, etc.

Les touristes, après avoir pris le dîner à Berthier, se rendront ensuite aux Trois-Rivières, premier lieu de réunion de l'exécutif national du congrès ; la deuxième réunion aura lieu à Québec. Mercredi matin, commenceront à Montréal les séances du congrès.

FUNÉRAILLES DU
RÉV. PÈRE HAGE

UNE GRANDE FOULE REND, CE
MATIN, À ST-HYACINTHE, UN
DERNIER HOMMAGE À L'AN-
CIEN PROVINCIAL DES DOMI-
NICAINS.

St-Hyacinthe, 21. — Les funérailles les plus imposantes ont été faites, ce matin, au très révérend Père Joseph Henri Hage, ex-provincial des Dominicains, à 9 heures 30, en l'église Notre-Dame du Rosaire, au milieu des représentants de toutes les classes de la société, des communautés religieuses de notre ville et d'un nombreux clergé régulier et séculier. Le service a été chanté par le T. R. P. Langlais, provincial des Dominicains, assisté des RR. PP. Chamberland et Dupras, comme diacre et sous-diacre. Mgr Bernard assistait au trône. Au chocor on remarquait les RR. PP. du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, des députés des maisons de la province du Canada et des États-Unis; du couvent d'Ottawa, les RR. PP. Rouleau et Côté; du couvent de Fall-River, le T. R. P. Chamberland, prieur de la maison de Lewiston ; les RR. PP. Archambault et Cauchois, de la maison de Notre-Dame de Grâce; les RR. PP. Marien, Dupras et Casavant, de la maison de Québec; le R. P. G. Guertin, V.G., le R. P. Bourque, Mgr Guertin, V.G., l'abbé Emile Chartier, représentant de Mgr l'archevêque de Montréal; le chanoine O'Donnell, les abbés Laroche, N. C. Leduc, J. B. A. Allaire, le T. R. P. Anselme, gardien des Franciscains de Montréal; L. A. Dubuc, curé de St-Jean-Baptiste de Montréal; J. E. Binette, du séminaire de Sainte-Thérèse; P. H. Perrier, curé du Mile-End; E. Provost, curé de Lachine; C. H. Tétreault, curé de Sorel; H. Bélsile, curé de St-Jude; A. Tétu, curé de Québec; D. V. Dellemare, de Fall-River; P. A. Trudon, chapelain au Précieux-Sang; J. B. Nadeau, chapelain à l'Hôtel Dieu.

Un nombreux clergé assistait au chocor. On a remarqué les noms suivants :

Mgr Roy, vicaire général de Montréal; Mgr Dubuc, P. A. Mgr Lepailleur, curé de la Longue-Pointe; le Rév. Père Mgr, Prieur de la Trappe d'Oka, représentant le Révérendissime père Abbé; M. le curé A. Contant, de Maisonneuve; M. l'abbé Perrier, du Mile-End; M. le chanoine Descares, de Saint-Henri; M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Louis-de-France; M. l'abbé Boissonneault, curé de Saint-Vincent-de-Paul et son parrain, M. l'abbé Robert; M. l'abbé Placide Desrosiers, de Ville Saint-Pierre; M. l'abbé Leforce, curé de Chambly; M. l'abbé Denis, M. l'abbé Bouchier, de Notre-Dame; M. l'abbé A. Picotte, aumônier de la Providence; M. l'abbé Poirier, aumônier de Ville-Marie; M. l'abbé Melançon, aumônier d'Outremont; M. l'abbé Deschamps, aumônier des Sœurs-Muettes; M. l'abbé Guérin, aumônier des Carmélites; P. S. S.; M. l'abbé Bernard, de l'Ecole Apostolique; M. l'abbé Gauthier, M. l'abbé

LES BOCHES
S'EXCUSENT

L'AMBASSADEUR ALLEMAND A
STOCKHOLM EXPRIME SES RE-
GRETS AU MINISTRE DES AF-
FAIRES ÉTRANGÈRES SUÉDOIS
POUR LE TORPILLAGE DU
"VESTERLAND" ET DU "VI-
KEN".

Copenhague, par voie de Londres, 21. — Suivant des dépêches, le représentant allemand à Stockholm a rendu visite au ministre des Affaires étrangères de la Suède, et a exprimé les profonds regrets que lui cause la destruction des vapeurs suédois "Vesterland", "Viken" et "Aspen".

Ces trois navires ont été coulés dans le golfe de Bothnie et plusieurs membres des équipages ont perdu la vie. Ils étaient chargés de céréales et avaient pu quitter les ports anglais en vertu d'un accord tripartite. La nouvelle de leur destruction a soulevé une indignation intense en Suède.

LES JOURNAUX SUÉDOIS CENSURENT L'ALLEMAGNE

Stockholm, via Londres, 21. — Le "Nya Dagbladet", dont le directeur s'est maintes fois vu décerner le nom de "Reventlow de la Suède", consacre deux colonnes à expliquer et à excuser le torpillage par l'Allemagne des navires suédois. Les autres journaux de l'après-midi, cependant, n'ont pas eu de journaux du matin pour censurer verbalement la conduite de l'Allemagne. Le "Afton Tidningen" demande l'expulsion de Suède de tous les Allemands. Il parle d'eux comme de "nos amis spéciaux, pour lesquels, afin d'exercer leur présence et de défendre leur brutalité, leur inhumanité et leur inexplicable cruauté, les publicistes suédois ont fait couler tant d'encres".

"Afton Bladet", fortement pro-allemand, critique aussi amèrement les Allemands. Il dit que le torpillage de navires suédois est une rude coup aux partisans de l'Allemagne en Suède, et demande que le gouvernement ne s'en tienne pas à une simple protestation, mais qu'il exige la plus complète indemnité.

Il existe un malaise au sujet du sort probable de quatre autres navires suédois qui ont quitté le port de Stockholm, que les trois vapeurs qui ont été perdus.

La partie musicale a été rendue selon le rite des fils de Saint-Dominique. M. Téphère Urbain était à l'orgue.

Les porteurs étaient les RR. PP. Benoît, Lamarche, Oumet et Piché. L'inhumation a eu lieu au cimetière des Pères Dominicains.

SERVICE À NOTRE-DAME DE GRACE

Samedi matin, les R. Pères Dominicains ont chanté, en leur église paroissiale de Notre-Dame de Grâce, un service solennel pour le repos de l'âme du R. P. J.-H. Hage, ancien provincial, au milieu d'une très nombreuse assistance.

Le R. Père Béliveau, prieur du couvent des Dominicains de St-Hyacinthe, a célébré la messe funèbre, assisté des RR. Pères Dupras et Casavant. La chorale des Pères Dominicains a exécuté les chants funèbres de la messe de requiem.

Un nombreux clergé assistait au chocor. On a remarqué les noms suivants :

Mgr Roy, vicaire général de Montréal; Mgr Dubuc, P. A. Mgr Lepailleur, curé de la Longue-Pointe; le Rév. Père Mgr, Prieur de la Trappe d'Oka, représentant le Révérendissime père Abbé; M. le curé A. Contant, de Maisonneuve; M. l'abbé Perrier, du Mile-End; M. le chanoine Descares, de Saint-Henri; M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Louis-de-France; M. l'abbé Boissonneault, curé de Saint-Vincent-de-Paul et son parrain, M. l'abbé Robert; M. l'abbé Placide Desrosiers, de Ville Saint-Pierre; M. l'abbé Leforce, curé de Chambly; M. l'abbé Denis, M. l'abbé Bouchier, de Notre-Dame; M. l'abbé A. Picotte, aumônier de la Providence; M. l'abbé Poirier, aumônier de Ville-Marie; M. l'abbé Melançon, aumônier d'Outremont; M. l'abbé Deschamps, aumônier des Sœurs-Muettes; M. l'abbé Guérin, aumônier des Carmélites; P. S. S.; M. l'abbé Bernard, de l'Ecole Apostolique; M. l'abbé Gauthier, M. l'abbé

Des docteurs et des oculistes spécialistes sont
d'avis que Bon-Opto renforce la vue de 50%, dans
l'espace d'une semaine, dans plusieurs cas

Dr. BECK
Ordonnance gratuite que vous pouvez faire remplir et dont vous pouvez faire usage chez vous.

New-York. — Le Dr Beck, spécialiste oculiste de l'état de New-York, et le Dr Judkins, oculiste de l'état de New-York, ont été les premiers à prescrire des verres de Bon-Opto, un remède pour les yeux qui n'est ni un médicament, ni un traitement, mais un remède naturel, qui agit sur les yeux par la lumière. Les rapports furent très intéressants. Les yeux, dit le Dr Beck, s'étaient améliorés, et les résultats furent merveilleux. Les yeux, dit le Dr Beck, s'étaient améliorés, et les résultats furent merveilleux. Les yeux, dit le Dr Beck, s'étaient améliorés, et les résultats furent merveilleux.

Les personnes qui souffrent d'une vue faible ou tendue, celles qui portent des verres, sont heureuses de savoir que les docteurs Beck et Judkins sont d'avis d'ordonner Bon-Opto, un remède naturel, qui agit sur les yeux par la lumière. Les rapports furent très intéressants. Les yeux, dit le Dr Beck, s'étaient améliorés, et les résultats furent merveilleux.

Amable Dorval, de Saint-Irénée; M. l'abbé Paiement, curé de Sainte-Gloire; M. l'abbé Granger, curé de St-Pascal Baylon; le Rév. Père A. Proulx, représentant le Provincial des Jésuites; les Rév. Pères Thomas et Joachim, Franciscains; les Rév. Pères E. Desjardins et Ch. Conture, S.J., de l'Immaculée Conception; le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., de Saint-Pierre; le Rév. Père Cadieux, supérieur de l'Institut des Sœurs-Muettes; le Rév. Père Lorrain, aumônier du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges; le Rév. Père Desforges, des Pères de Marie; les Rév. Pères Laperrière et Fortin, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul; le frère Casimir, supérieur de l'Asile Saint-Benoît; le frère Hermas, supérieur de l'Institut Saint-Antoine; le frère Ludo, directeur de l'Orphelinat St-Arsène.

Après la messe, la dépouille mortelle a été transportée à Saint-Hyacinthe, où elle est parvenue à 7 heures 30.

LE DROIT DE SE
FAIRE JUSTICE !

Amsterdam, 19. — Des dépêches de Vienne racontent le procès du docteur Alder, journaliste et chef socialiste qui a assassiné le premier ministre d'Autriche le comte Stuerghkh, le 1er octobre dernier.

Le docteur Alder prétend qu'il a agi de sang-froid. Il voulait se venger du premier ministre qui refusait de convoquer les Chambres et de se conformer à la loi. Par conséquent, ajoute le prisonnier, j'ai décidé de lui faire rendre compte et de le combattre avec les armes qu'il avait choisies lui-même en se mettant en dehors de la légalité. Il n'y a pas d'autre moyen, parce que lorsqu'on viole la loi, ce n'est pas seulement le droit, mais le devoir de tout citoyen de se faire justice à lui-même.

surprenants dans des cas d'yeux fatigués, ou d'ophtalmie; de paupières enflammées; de conjonctivite; de cataracte; de glaucome; ou de déformations aux yeux; ou encore lorsque ceux-ci sont douloureux, qu'ils font mal ou qu'ils ont des frissons par des refroidissements, la fumée, le soleil, la poussière et le vent; dans des cas d'épanchement lacrymoïde, de vision embrouillée, et de fait en bien d'autres cas trop nombreux pour être mentionnés dans ce rapport. Un cas tout nouveau et vraiment remarquable que je viens d'observer et qui vient de guérir sous l'action de Bon-Opto est celui d'une fille de 12 ans. Deux éminents oculistes spécialistes, après examen complet de l'enfant, avaient décidé que pour sauver la vue de l'œil droit, il fallait extraire l'œil gauche. Avant de consentir à ce que l'opération fût faite, le père de la jeune fille décida d'employer Bon-Opto. En moins de trois jours, on remarqua une amélioration sensible. Au bout d'une semaine, l'inflammation avait presque disparu et après six semaines l'œil était guéri. Imaginez-vous ce que cela signifie pour cette petite fille que d'avoir sauvé son œil. Un autre cas est celui d'une dame âgée de quatre-vingt-trois ans. Elle vit au milieu d'une vue obscurcie, les paupières dans un état d'inflammation chronique, les yeux sont presque saignants. Après avoir durant deux semaines fait usage de Bon-Opto les paupières avaient repris leur état normal et les yeux étaient aussi vifs que ceux de bien des jeunes personnes de seize ans.

Le Dr Judkins, oculiste de l'état de Massachusetts, précédemment directeur de la clinique de l'hôpital général "Union", de Boston, Mass., et antérieurement chirurgien attaché à l'hôpital pour les maladies des yeux, et de l'école de la Nouvelle-Angleterre, de Portland, Maine, et auteur d'ouvrages médicaux sur les yeux, a fait le rapport suivant :

"J'ai trouvé des oculistes trop enclins à faire des opérations et des opérations trop prescrites des verres, tandis qu'il ne faut que les formules simples qui forment la base de ce merveilleux traitement domoïque pour la plupart des cas de Bon-Opto. Celui-ci, selon mon jugement, est un remède remarquable pour la guérison et la prévention des nombreux troubles de la vue. Il développe et fortifie la vue avec un tel succès que le port des verres sera démodé, et que les bœufs d'Inde de l'humanité, qui ont été si longtemps la proie de la vue, ne seront plus que des personnes de la vue. Il développe et fortifie la vue avec un tel succès que le port des verres sera démodé, et que les bœufs d'Inde de l'humanité, qui ont été si longtemps la proie de la vue, ne seront plus que des personnes de la vue.

Les personnes qui souffrent d'une vue faible ou tendue, celles qui portent des verres, sont heureuses de savoir que les docteurs Beck et Judkins sont d'avis d'ordonner Bon-Opto, un remède naturel, qui agit sur les yeux par la lumière. Les rapports furent très intéressants. Les yeux, dit le Dr Beck, s'étaient améliorés, et les résultats furent merveilleux.

Après la messe, la dépouille mortelle a été transportée à Saint-Hyacinthe, où elle est parvenue à 7 heures 30.

Amable Dorval, de Saint-Irénée; M. l'abbé Paiement, curé de Sainte-Gloire; M. l'abbé Granger, curé de St-Pascal Baylon; le Rév. Père A. Proulx, représentant le Provincial des Jésuites; les Rév. Pères Thomas et Joachim, Franciscains; les Rév. Pères E. Desjardins et Ch. Conture, S.J., de l'Immaculée Conception; le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., de Saint-Pierre; le Rév. Père Cadieux, supérieur de l'Institut des Sœurs-Muettes; le Rév. Père Lorrain, aumônier du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges; le Rév. Père Desforges, des Pères de Marie; les Rév. Pères Laperrière et Fortin, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul; le frère Casimir, supérieur de l'Asile Saint-Benoît; le frère Hermas, supérieur de l'Institut Saint-Antoine; le frère Ludo, directeur de l'Orphelinat St-Arsène.

Après la messe, la dépouille mortelle a été transportée à Saint-Hyacinthe, où elle est parvenue à 7 heures 30.

Amable Dorval, de Saint-Irénée; M. l'abbé Paiement, curé de Sainte-Gloire; M. l'abbé Granger, curé de St-Pascal Baylon; le Rév. Père A. Proulx, représentant le Provincial des Jésuites; les Rév. Pères Thomas et Joachim, Franciscains; les Rév. Pères E. Desjardins et Ch. Conture, S.J., de l'Immaculée Conception; le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., de Saint-Pierre; le Rév. Père Cadieux, supérieur de l'Institut des Sœurs-Muettes; le Rév. Père Lorrain, aumônier du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges; le Rév. Père Desforges, des Pères de Marie; les Rév. Pères Laperrière et Fortin, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul; le frère Casimir, supérieur de l'Asile Saint-Benoît; le frère Hermas, supérieur de l'Institut Saint-Antoine; le frère Ludo, directeur de l'Orphelinat St-Arsène.

Après la messe, la dépouille mortelle a été transportée à Saint-Hyacinthe, où elle est parvenue à 7 heures 30.

Amable Dorval, de Saint-Irénée; M. l'abbé Paiement, curé de Sainte-Gloire; M. l'abbé Granger, curé de St-Pascal Baylon; le Rév. Père A. Proulx, représentant le Provincial des Jésuites; les Rév. Pères Thomas et Joachim, Franciscains; les Rév. Pères E. Desjardins et Ch. Conture, S.J., de l'Immaculée Conception; le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., de Saint-Pierre; le Rév. Père Cadieux, supérieur de l'Institut des Sœurs-Muettes; le Rév. Père Lorrain, aumônier du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges; le Rév. Père Desforges, des Pères de Marie; les Rév. Pères Laperrière et Fortin, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul; le frère Casimir, supérieur de l'Asile Saint-Benoît; le frère Hermas, supérieur de l'Institut Saint-Antoine; le frère Ludo, directeur de l'Orphelinat St-Arsène.

Après la messe, la dépouille mortelle a été transportée à Saint-Hyacinthe, où elle est parvenue à 7 heures 30.

Amable Dorval, de Saint-Irénée; M. l'abbé Paiement, curé de Sainte-Gloire; M. l'abbé Granger, curé de St-Pascal Baylon; le Rév. Père A. Proulx, représentant le Provincial des Jésuites; les Rév. Pères Thomas et Joachim, Franciscains; les Rév. Pères E. Desjardins et Ch. Conture, S.J., de l'Immaculée Conception; le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., de Saint-Pierre; le Rév. Père Cadieux, supérieur de l'Institut des Sœurs-Muettes; le Rév. Père Lorrain, aumônier du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges; le Rév. Père Desforges, des Pères de Marie; les Rév. Pères Laperrière et Fortin, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul; le frère Casimir, supérieur de l'Asile Saint-Benoît; le frère Hermas, supérieur de l'Institut Saint-Antoine; le frère Ludo, directeur de l'Orphelinat St-Arsène.

Après la messe, la dépouille mortelle a été transportée à Saint-Hyacinthe, où elle est parvenue à 7 heures 30.

Amable Dorval, de Saint-Irénée; M. l'abbé Paiement, curé de Sainte-Gloire; M. l'abbé Granger, curé de St-Pascal Baylon; le Rév. Père A. Proulx, représentant le Provincial des Jésuites; les Rév. Pères Thomas et Joachim, Franciscains; les Rév. Pères E. Desjardins et Ch. Conture, S.J., de l'Immaculée Conception; le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., de Saint-Pierre; le Rév. Père Cadieux, supérieur de l'Institut des Sœurs-Muettes; le Rév. Père Lorrain, aumônier du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges; le Rév. Père Desforges, des Pères de Marie; les Rév. Pères Laperrière et Fortin, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul; le frère Casimir, supérieur de l'Asile Saint-Benoît; le frère Hermas, supérieur de l'Institut Saint-Antoine; le frère Ludo, directeur de l'Orphelinat St-Arsène.

Après la messe, la dépouille mortelle a été transportée à Saint-Hyacinthe, où elle est parvenue à 7 heures 30.

Amable Dorval, de Saint-Irénée; M. l'abbé Paiement, curé de Sainte-Gloire; M. l'abbé Granger, curé de St-Pascal Baylon; le Rév. Père A. Proulx, représentant le Provincial des Jésuites; les Rév. Pères Thomas et Joachim, Franciscains; les Rév. Pères E. Desjardins et Ch. Conture, S.J., de l'Immaculée Conception; le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., de Saint-Pierre; le Rév. Père Cadieux, supérieur de l'Institut des Sœurs-Muettes; le Rév. Père Lorrain, aumônier du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges; le Rév. Père Desforges, des Pères de Marie; les Rév. Pères Laperrière et Fortin, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul; le frère Casimir, supérieur de l'Asile Saint-Benoît; le frère Hermas, supérieur de l'Institut Saint-Antoine; le frère Ludo, directeur de l'Orphelinat St-Arsène.

Après la messe, la dépouille mortelle a été transportée à Saint-Hyacinthe, où elle est parvenue à 7 heures 30.

Amable Dorval, de Saint-Irénée; M. l'abbé Paiement, curé de Sainte-Gloire; M. l'abbé Granger, curé de St-Pascal Baylon; le Rév. Père A. Proulx, représentant le Provincial des Jésuites; les Rév. Pères Thomas et Joachim, Franciscains; les Rév. Pères E. Desjardins et Ch. Conture, S.J., de l'Immaculée Conception; le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., de Saint-Pierre; le Rév. Père Cadieux, supérieur de l'Institut des Sœurs-Muettes; le Rév. Père Lorrain, aumônier du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges; le Rév. Père Desforges, des Pères de Marie; les Rév. Pères Laperrière et Fortin, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul; le frère Casimir, supérieur de l'Asile Saint-Benoît; le frère Hermas, supérieur de l'Institut Saint-Antoine; le frère Ludo, directeur de l'Orphelinat St-Arsène.

Après la messe, la dépouille mortelle a été transportée à Saint-Hyacinthe, où elle est parvenue à 7 heures 30.

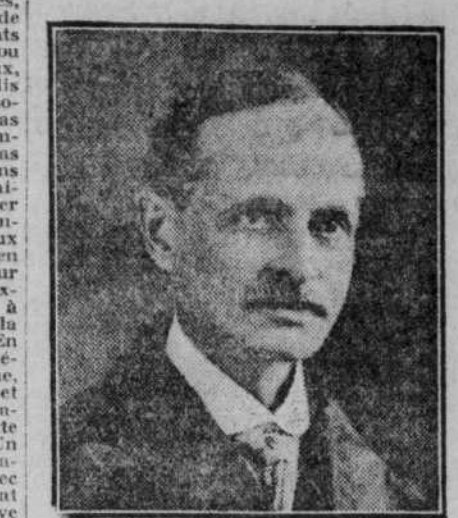
Amable Dorval, de Saint-Irénée; M. l'abbé Paiement, curé de Sainte-Gloire; M. l'abbé Granger, curé de St-Pascal Baylon; le Rév. Père A. Proulx, représentant le Provincial des Jésuites; les Rév. Pères Thomas et Joachim, Franciscains; les Rév. Pères E. Desjardins et Ch. Conture, S.J., de l'Immaculée Conception; le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., de Saint-Pierre; le Rév. Père Cadieux, supérieur de l'Institut des Sœurs-Muettes; le Rév. Père Lorrain, aumônier du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges; le Rév. Père Desforges, des Pères de Marie; les Rév. Pères Laperrière et Fortin, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul; le frère Casimir, supérieur de l'Asile Saint-Benoît; le frère Hermas, supérieur de l'Institut Saint-Antoine; le frère Ludo, directeur de l'Orphelinat St-Arsène.

Après la messe, la dépouille mortelle a été transportée à Saint-Hyacinthe, où elle est parvenue à 7 heures 30.

Amable Dorval, de Saint-Irénée; M. l'abbé Paiement, curé de Sainte-Gloire; M. l'abbé Granger, curé de St-Pascal Baylon; le Rév. Père A. Proulx, représentant le Provincial des Jésuites; les Rév. Pères Thomas et Joachim, Franciscains; les Rév. Pères E. Desjardins et Ch. Conture, S.J., de l'Immaculée Conception; le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., de Saint-Pierre; le Rév. Père Cadieux, supérieur de l'Institut des Sœurs-Muettes; le Rév. Père Lorrain, aumônier du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges; le Rév. Père Desforges, des Pères de Marie; les Rév. Pères Laperrière et Fortin, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul; le frère Casimir, supérieur de l'Asile Saint-Benoît; le frère Hermas, supérieur de l'Institut Saint-Antoine; le frère Ludo, directeur de l'Orphelinat St-Arsène.

Après la messe, la dépouille mortelle a été transportée à Saint-Hyacinthe, où elle est parvenue à 7 heures 30.

Amable Dorval, de Saint-Irénée; M. l'abbé Paiement, curé de Sainte-Gloire; M. l'abbé Granger, curé de St-Pascal Baylon; le Rév. Père A. Proulx, représentant le Provincial des Jésuites; les Rév. Pères Thomas et Joachim, Franciscains; les Rév. Pères E. Desjardins et Ch. Conture, S.J., de l'Immaculée Conception; le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., de Saint-Pierre; le Rév. Père Cadieux, supérieur de l'Institut des Sœurs-Muettes; le Rév. Père Lorrain, aumônier du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges; le Rév. Père Desforges, des Pères de Marie; les Rév. Pères Laperrière et Fortin, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul; le frère Casimir, supérieur de l'Asile Saint-Benoît; le frère Hermas, supérieur de l'Institut Saint-Antoine; le frère Ludo, directeur de l'Orphelinat St-Arsène.



DÉCLARATION MENSONGÈRE ?

LE CHEF CAMPEAU DÉMENT UNE PAROLE QUI AURAIT ÉTÉ PRONONCÉE PAR LE SOUS-CHEF GRANDCHAMP ET LE MAIRE DEMANDE LA SUSPENSION DE CE DERNIER.

"Si vous êtes un homme, chef, vous allez suspendre votre sous-chef."

C'est ainsi que parlait le maire ce matin en s'adressant au chef de police. Il s'agit encore de ces machines automatiques que l'on voit à la porte de certaines petites maisons. Comme la police en a fait saisir plusieurs encore ces jours derniers, on est venu se plaindre devant les commissions.

L'un des propriétaires de ces jeux de hasard ayant dit ce matin que la police ne saisisait pas les machines d'une certaine compagnie de Montréal et que le sous-chef de police lui avait déclaré qu'un des employés de cette compagnie est un parent du chef Campeau, on fit immédiatement venir ce dernier qui déclara à son tour que "cette déclaration est tout simplement fautive". De là les paroles du maire.

LA SEULE RAISON

Le greffier de la cité a reçu de M. Pascal d'Ambrosio, président de la société de secours mutuels "Nouvelle Italie", des représentations, lui faisant remarquer que, lors de la manifestation au marché Joffe, il avait négligé de placer le drapeau de l'Italie parmi les drapeaux des Alliés qui ont servi pour la décoration de l'estrade, au parc Jeanne Mance.

Le greffier s'est enquis auprès de la Cie des Auteurs des Marchands, qui a fait ces décorations, pour en connaître la cause, et cette compagnie lui a expliqué que, si elle n'avait pas placé le drapeau italien parmi les décorations de l'estrade, c'est parce qu'elle n'avait aucun drapeau de cette nation allié en disponibilité ce jour-là, tous les drapeaux italiens que cette compagnie possédait ayant été employés à décorer la salle de l'Auditorium, à l'occasion d'une soirée patriotique donnée par la colonie italienne de Montréal en l'honneur des marins italiens.

PROTESTATION

On dit que 6,000 ouvriers viendront protester jeudi à l'Hotel de ville contre la conscription et l'augmentation du coût de la vie. Les manifestants appartiennent tous aux unions ouvrières. Ils auront à leur tête l'échevin Lamarre. Le premier qui a protesté au conseil contre la hausse des articles de première nécessité à la vie, nous disait l'un d'entre eux ce matin.

On n'a pas encore découvert qui avait effacé certain nom sur les plans de la rue Drolet. Le maire demande en conséquence de poursuivre les recherches.

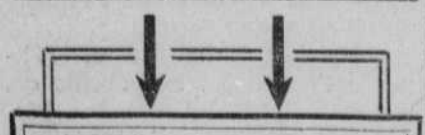
TOUT LE FARDEAU SUR BAPTISTE ?

ETRANGES PAROLES DU COLONEL WILLIAMS, CHEF RECRUTEUR DU CANADA, AU SUJET DE "PROPORTIONS" ET DE "JEUNES MARIÉS".

Toronto, 19. — Le colonel C. H. Williams, recruteur en chef pour le Canada, a déclaré dans une entrevue que la mise en vigueur de la conscription nécessitera l'enrôlement de tous les citoyens du Canada d'âge militaire. Toute municipalité, a-t-il ajouté, devrait être soumise à faire l'enrôlement de tout sujet masculin d'âge militaire en dedans de ses limites. Après l'enrôlement le triage s'exercerait seulement d'après la valeur sociale ou industrielle des hommes. Le plan ne saurait fonctionner si on ne prend en considération pour l'enrôlement que les charges de famille ou plutôt l'absence de charges de famille, parce que dans certaines provinces, les hommes se marient plus jeunes que dans d'autres. La proportion que chaque province devra fournir au total requis devrait être basée largement, mais non pas totalement sur le chiffre de la population. Des districts qui ont déjà fourni un grand nombre d'hommes, ne devraient plus fournir une proportion plus considérable. Il ne croit pas qu'il y aura un exode vers les Etats-Unis comme il n'y a rien pour empêcher un Canadien d'être enrôlé ou qu'il se trouve.

ÉMEUTE A LISBONNE

Lisbonne, par voie de Paris, 21. — La pénurie de pain et de patates a causé une émeute, ici, la population a attaqué plusieurs magasins, mais la police a rétabli l'ordre.



Le temps qu'il fera

VENTS DU NORD-EST ET DE L'EST—PLUVIEUX

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 55
Minimum... 45
Même date l'an dernier... 55
Aujourd'hui minimum... 45
Même date l'an dernier... 45

BAROMETRE
8 heures a.m., 29.91; 11 heures a.m., 29.92; 1 heure p.m., 29.93.

DEMAIN, MARDI 22 MAI
SAINT-JULIE, VIERGE ET MARTYR

Lever du soleil... 4.24
Coucher du soleil... 7.25
Lever de la lune... 5.13
Coucher de la lune... 9.38
Premier quartier de lune, le 25, à 6 heures 39 minutes de soir.

TROUBLES A CAUGHNAWAGA

EN GUERRE CONTRE LA CONSCRIPTION

M. LE SÉNATEUR CHOQUETTE PORTE UN RUDE COUP A SIR WILFRID LAURIER

Québec, 21. — M. le sénateur Choquette, qui a déjà manifesté à maintes reprises depuis le commencement de la guerre sa désapprobation de la politique de participation du gouvernement canadien, vient de porter un rude coup à sir Wilfrid et à ceux qui, après le grand chef, ont proclamé que "quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre".

"Ceux qui ont proclamé cette doctrine, dit le sénateur, ne peuvent logiquement s'opposer à la conscription. Pour ma part, je ne l'ai jamais approuvée et je suis contre la conscription à moins qu'elle ne reçoive l'approbation de la majorité du peuple canadien."

Le sénateur Choquette est parti pour Ottawa bien déterminé à s'opposer de toutes ses forces à la conscription.

L'EFFICACITÉ DES "TANKS"

MERVEILLEUX TRAVAIL ACCOMPLI PAR LES FORTS ROULANTS FRANÇAIS SUR LES HAUTEURS ENTRE L'AINES ET L'AILLETTE. — LES "TANKS" FONT FACE A L'ENNEMI.

Paris, 21. — Pilotes par d'audacieux équipages, les chars ont montré combien est efficace l'aide qu'ils peuvent apporter à l'infanterie dans ses attaques, dit un communiqué de source autorisée, relatif au travail des "tanks" français lors de la récente offensive sur les hauteurs entre l'Aine et l'Allette.

Les "tanks" se rendirent de bonne heure sur les lieux et précédèrent à une courte distance les premières vagues de l'infanterie. A compter du moment où ils grimpèrent sur le plateau faisant face à l'ennemi, un feu violent d'artillerie lourde et de mitrailleuses se concentra sur eux, l'ennemi ayant ainsi pour objet de percer l'armure, disloquer les tourelles ou endommager les roues des machines merveilleuses. Bombardés incessamment de tous les côtés, les chars avancèrent néanmoins avec persistance.

"Quelques-uns furent désespérés ou prirent feu, mais les occupants trouvant toujours le moyen d'en sortir, se joignirent à l'infanterie qui s'avancait à l'assaut des lignes allemandes. Ils montrèrent toujours un esprit d'audace qui ne pouvait qu'encourager les fantassins et des chasseurs à pied. Les équipages des "tanks" étaient composés de volontaires recueillis dans toutes les branches du service, infanterie, artillerie, cavalerie, et leurs efforts admirables ont donné les meilleurs résultats."

Et ceci est imminent d'ailleurs, puisque le Père Gras a été prévenu que son jardin serait saigné, cet après-midi.

LES EXPLOITS DE L'ARMÉE ITALIENNE

RUDYARD KIPLING, DE RETOUR D'UNE VISITE AU FRONT ITALIEN, EST ENTHOUSIASME DE LA VALEUR DES TROUPES.

Londres, 21. — M. Rudyard Kipling, justement de retour d'une visite au front italien, sur le Carso, le long de l'Isonzo, et dans le Trentin, a fait part de quelques-uns de ses impressions de voyage à un correspondant de l'agence Reuters. Le fameux écrivain est plein d'enthousiasme pour l'armée italienne et pour ses exploits, et a conscience dans sa force de vainqueur. Dans le cours de son entrevue, il a parlé avec la plus vive admiration du système de transport des Italiens qui ont accompli des merveilles devant le problème presque insoluble de faire la guerre dans les montagnes couvertes de neige. Ils ont établi leurs canons les plus lourds sur les pics les plus élevés.

A cet égard, l'agence Reuters a recueilli quelques détails de la bouche d'un officier de retour d'Italie. Cet officier affirme que des centaines de canons sont installés dans des positions où l'on croirait impossible de placer une seule pièce d'artillerie. Il a vu de gros canons établis dans des cavernes creusées dans le roc, à une altitude de 5,800 pieds, au-dessus du niveau de la mer et a vu dire que certains canons ont été placés à une hauteur de 10,000 pieds.

Mais le fait le plus étonnant, ce n'est pas que des canons grondent de sommet de montagne, en sonnet de montagne, mais le fait qu'on ait pu y transporter de l'artillerie. De terribles chemins, en zig-zag conduisant à ces montagnes et cotées des précipices. Des camions automobiles parcoururent ces routes et transportèrent des canons et du matériel de guerre.

L'officier parle avec enthousiasme de l'habileté des soldats italiens et du caractère complet de la préparation de l'offensive. Avant la guerre, l'Italie manquait tout de préparation que la Grande-Bretagne, mais maintenant elle fabrique tous ces canons et ses munitions, de façon tout à fait extraordinaire.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 21. — Une nouvelle liste de mis hors de combat publiée ce matin porte les noms suivants de Montréalais et de Canadiens-français:

Tués au feu—S. Robichon, Peterboro, Ontario; C. I. Beck, Gaspé; A. Chamberlain, Valcartier.

Porté mort—L. R. Beaudet, 384, avenue Claremont, Montréal.

Blessés—S.-A. Lapointe, 921 ouest, Boulevard St-Joseph, Montréal; D. L. Ross, 180, rue St-Jacques, Montréal.

LE CURÉ GRAS EST MENACÉ

LES SAUVAGES, MECONTENTES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, S'EN PRENNENT AU CURÉ ET SE PORTENT A DES ACTES DE VIOLENCE. — LA POLICE REFUSE D'INTERVENIR.

(Spécial au "Devoir")

Caughnawaga, 21. — Des troubles sérieux qui frisent déjà la révolte jettent l'effroi et la gêne dans toute la colonie, d'ordinaire si paisible, des sauvages de cette réserve. Avant de parler de la façon dont un groupe de cinquante réfractaires menacent et insultent tous les jours depuis trois semaines le curé de la paroisse, le Père Jésuite Joseph Gras, et les religieux de Sainte-Anne à qui le gouvernement fédéral a confié le soin d'instruire les enfants des sauvages, il serait bon de remonter jusqu'aux sources du présent malaise. On sait tout d'abord qu'il est du ressort du gouvernement d'Ottawa de nommer à Caughnawaga comme dans toutes les réserves de sauvages du Canada les fonctionnaires commis à l'enseignement, à la police ou à l'administration générale. Or, il y a deux ans et demi, celui-ci, après avoir remercié le professeur lauréat de ses services, remetta officiellement entre les mains de quelques religieux de la Providence la charge de l'enseignement dans le village et paroisse de Caughnawaga. Il va de soi que le changement ne s'opéra pas ainsi sans vif mécontentement de la missionnaire, un nommé Peter Delisle, dit-on, et plusieurs de ses amis qui dissimulent un humeur, est-on porté à croire, pour la lassitude de ces jours derniers. Si leur rancune veut s'exercer contre le gouvernement, elle atteint aussi le curé de la paroisse, le Père Gras, et cette petite communauté de sœurs sans défense.

Samedi, le groupe des révoltés, ayant à leur tête Peter Delisle, s'élança en avoir enlevé les clôtures, s'élancèrent sur un terrain que s'attribue le gouvernement et le saccagèrent sans merci. Le maire de Caughnawaga et tous les membres de son conseil, les religieux, ce groupe et l'incendiaire l'ardeur de ces échauffés. Le curé, qui craignait des désordres plus grands encore, avait demandé du secours à la police provinciale, à la police de Montréal et à celle de Lachine. Toutes trois avaient fait sourde oreille et le curé sentait la dévastation s'il plaît à ces énergumènes de se ruiner dessus.

Et ceci est imminent d'ailleurs, puisque le Père Gras a été prévenu que son jardin serait saigné, cet après-midi.

Comme nous l'avons dit, les attaques de ces quelques insurgés sont directement dirigées contre le gouvernement fédéral qui, non content de s'attribuer l'antipathie des sauvages, agit de façon à brouiller le pasteur avec ses ouailles. En effet, ce terrain, qui a été envahi, avait été octroyé au Père Gras par le gouvernement d'Ottawa pour lui être enterré dans la suite, en dépit des actes de donatisme qui ont été posés. Ces agissements injustes dont souffrent les sauvages qui en font un complice du gouvernement et se révoltent contre lui.

Le Père Gras ainsi que le Père Granger, gérés par le gouvernement, abandonnés par leurs ouailles, ont la peur retent, et de la police, sont ainsi forcés de braver seuls toutes les menaces qui leur sont lancées ainsi qu'aux religieux.

Des difficultés nouvelles naissent tous les jours et la situation devient alarmante.

CHICOUTIMI FÊTE MGR LABRECQUE

Chicoutimi, 21. — Toute la ville de Chicoutimi est en liesse pour célébrer le 25ème anniversaire de l'Intronisation de Sa Grandeur Monseigneur Michel-Thomas Labrecque comme évêque de ce diocèse. C'est le premier jour de réjouissances religieuses et civiles qui dureront une semaine entière. De toutes les parties du diocèse sont accourus de nombreux prêtres et fidèles et toutes les paroisses ont envoyé des représentants officiels. Il y eut ce matin réception à l'Académie commerciale, et il y eut en outre une autre ce soir au monastère Saint-Antoine.

FÊTE A ST-ISIDORE DE LAPRAIRIE

La paroisse de Saint-Isidore de Laprairie fêtera, le 28 juin 1917, le cinquantième anniversaire de son curé, M. le chanoine S. B. F. Ménard. Un comité est déjà en formation qui organisera pour cette occasion de grandes réjouissances religieuses et civiles, et les autorités municipales feront tout en leur pouvoir pour augmenter l'éclat de cette fête.

CONTRE LA PROHIBITION

Ottawa, 21. — Les débitants de liqueurs de Hull ont décidé de contester la validité du plébiscite tenu dernièrement et qui a donné une forte majorité aux partisans de la prohibition. Ils allèguent des irrégularités de procédures et se plaignent du manque d'impartialité du maire Archambault. M. L. P. Foran, C.R., est l'avocat des débitants.

CONVOCAION D'UN CONGRES IRLANDAIS

LE PRESIDENT SERA NOMME PAR LA COUROUNE, ANNONCE LLOYD GEORGE.

Londres, 21. — M. Lloyd George a annoncé aujourd'hui à la Chambre des communes que le gouvernement se propose de convoquer immédiatement un congrès d'Irlandais représentatifs en Irlande, pour soumettre au parlement britannique une constitution pour le gouvernement futur de l'Irlande.

Le premier ministre, M. Lloyd George, a aussi déclaré que le président du congrès irlandais sera désigné par la Couronne. "Si un accord essentiel intervient quant au caractère et à l'étendue de la constitution tracée par le congrès, et si le gouvernement prendra les dispositions nécessaires pour permettre au gouvernement impérial de donner effet de loi à cette constitution, le congrès aura lieu à huis clos."

LA LÉGALITÉ DE L'ANNONCE

LE COLLEGE DES DENTISTES DEMANDE UNE INJONCTION CONTRE LA "FRANCO AMERICAN MEDICAL INSTITUTE" AU SUJET DE CERTAINES ANNONCES PARUES DANS LES JOURNAUX.

Le Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec a présenté ce matin, en division de pratique de la Cour supérieure, une demande d'injonction interlocutoire contre la "Franco-American Medical Institute" l'effet de l'obliger à cesser de pratiquer la profession dentaire et d'annoncer dans les journaux ou ailleurs.

La requête allégué que le Collège des chirurgiens-dentistes est une corporation créée par la Législature et doit faire partie de ceux qui veulent pratiquer la profession de dentiste dans la province. Sa charte lui donne le contrôle de tous les dentistes licenciés de la province et le pouvoir de faire tous règlements qui lui paraîtront nécessaires au maintien de la discipline, etc. De fait, un règlement du bureau des gouverneurs existe depuis le 10 avril 1915 qui détermine comme infraction à la discipline, l'emploi ou la publication par un membre du Collège, de toutes enseignes, annonces ou réclames non conformes à certaines mesures fixées, soit 24 pouces de longueur sur 18 pouces de hauteur à la porte du bureau du dentiste, et 20 lignes au-dessus des cartes d'affaires.

La requête déclare que depuis le 11 mai 1917, la "Franco-American Medical Institute", en violation de la loi dont se réclame le Collège des chirurgiens-dentistes, pratique la profession dentaire au No 164 de la rue St-Denis, à Montréal, et que depuis cette date il a annoncé dans les journaux de Montréal, toujours au mépris de la loi, entre autres dans le "Star", le "Herald", le "Devoir", la "Patrie", la "Presse". L'addition a été fixée au 23 mai par M. le juge Bruneau, MM. Décaray et Décaray, avocats, occupent pour le Collège des chirurgiens-dentistes, et M. G. Desautels, pour la "Franco-American Medical Institute".

LES QUÉBÉCOIS VONT PROTESTER

Québec, 21. — Une assemblée de protestation contre la conscription aura lieu ce soir, à la salle Saint-Pierre. Les orateurs annoncés sont l'échevin E. Dussault, M. Oscar Drouin, président de la Jeunesse libérale, MM. René Casgrain, N. Bienvenue, F. Lacroix et quelques autres.

LA SUISSE ENTEND RESTER NEUTRE

Berne, 20, via Paris, 21. — Le président Schulthess, parlant aujourd'hui de la situation économique de la Suisse devant un congrès radical démocratique, s'attache surtout aux conséquences probables de l'entrée en guerre des Etats-Unis sur l'alimentation de la Suisse. Il dit que c'était le ferme espoir du gouvernement fédéral que les Etats-Unis ne rendraient pas à la Suisse l'existence impossible. Il exprima la conviction que la nation toute entière appuierait le gouvernement fédéral au moment critique pour sauvegarder l'indépendance du pays sur pied de stricte neutralité.

LE DANGER DES ALLUMETTES

Un bambin de 4 ans, Marcel Brosseau, dont les parents sont domiciliés au No 1316 rue Lafontaine, s'est gravement brûlé, ce matin, en frottant des allumettes, qui ont enflammé ses vêtements. Il a été conduit à l'hôpital Notre-Dame où son état est précaire.

MORT D'UN VIEUX JOURNALISTE

Ottawa, 21. — Byron Robinson Nicol, journaliste et auteur, est décédé samedi à l'âge de 66 ans, après une maladie de quelques jours seulement. Il était attaché au Sénat.

GAINS CONSTANTS DES ITALIENS

Rome, par voie de Londres, 21. — Hier, les troupes italiennes ont capturé une colline entre Paltiova et Britovo, dans leur offensive sur le front juif, et aussi étendu leurs positions sur le Volodé, dit le rapport officiel d'aujourd'hui.

SUCCÈS EN CHAMPAGNE

LES POILUS PRENNENT PLUSIEURS LIGNES DE TRANCHÉES ET INFLIGENT DE LOURDES PERTES AUX BOCHES. — LES TOMMIES PROGRESSENT DANS LA LIGNE D'HINDENBURG.

Paris, 21. — Le ministère de la Guerre annonce que les Français ont capturé hier soir plusieurs lignes de tranchées, en Champagne, dans les environs de Moronvilliers. Les Français ont fait 800 prisonniers et ont trouvé les abris détruits de l'ennemi remplis de morts. Les Allemands ont éprouvé de grandes pertes au cours d'ineffectives contre-attaques. Voici le texte du communiqué :

Sur le Chemin-des-Dames, les actions d'artillerie se sont continuées pendant la soirée, dans la région au nord-ouest de Braye-en-Laonnois et sur le front entre Cerny et Hurlbais. Nous avons arrêté une attaque allemande près de la ferme de Froimont, avant que l'ennemi ait pu atteindre nos lignes. L'ennemi n'a pas entrepris d'autre attaque après le complet échec de l'assaut général donné hier.

De brèves mais violentes combats d'artillerie ont eu lieu entre Miette et l'Aisne et au nord-ouest de Reims. Dans la région de Chevreux, nous avons progressé et fait des prisonniers.

Hier soir, en Champagne, dans deux secteurs des hauteurs de la région de Moronvilliers, nous avons effectué une opération qui a résulté en un succès brillant et important. Nos troupes ont enlevé plusieurs lignes de tranchées allemandes sur les versants nord de Carnillet, au Gasque, et au Téton. De plus, tous les importants points d'observation dans cette région sont entre nos mains. Nous avons pris sous notre feu les contre-attaques de l'ennemi et l'avons repoussé en lui infligeant de grandes pertes. Nous avons fait environ 800 prisonniers dans ces actions. Nous avons constaté que les abris ennemis avaient été démantelés et étaient remplis de morts.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 21. — Bulletin officiel d'aujourd'hui : nous avons continué la nuit, nous avons continué avec succès nos opérations dans la ligne d'Hindenburg, entre Bullecourt et Fontaine-Croisilles. Nos troupes, qui avaient pris une première tranchée de la ligne d'Hindenburg, hier matin, et avaient repoussé plusieurs contre-attaques, ont renouvelé leur attaque dans la soirée, et après des combats corps à corps ont capturé aussi une tranchée d'appoint.

Nous avons repoussé des contre-attaques de l'ennemi en lui infligeant des pertes considérables, et nos batteries massées ont attaqué ses troupes en rase campagne. Nous avons trouvé un grand nombre de morts dans les positions capturées. Jusqu'ici nous avons fait environ 150 prisonniers dans ces opérations. Dans cette région, deux divisions allemandes ont pris part à la lutte depuis hier matin.

Nous avons opéré avec succès une incursion dans le voisinage de Loos, hier soir. De bonne heure, ce matin, un détachement ennemi a tenté de pénétrer dans nos tranchées, au sud-ouest de Messines, mais nous l'avons repoussé.

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 21. — Hier, annonce aujourd'hui le ministère de la Guerre, sur le front d'Arras, les Allemands se sont maintenus dans leurs positions, sauf dans une tranchée démolie qu'ils ont évacuée conformément aux plans tracés d'avance, durant l'attaque anglaise de dimanche sur un front de huit milles et demi.

Le bulletin allemand rapporte que les Français ont pris pied hier sur le mont Carnillet et sur le mont Keil, et que les Allemands ont abattu quatorze machines des Alliés sur le front occidental.

CADAVRE DÉCOUVERT DANS UNE FORÊT

ON TROUVE SUR LA VICTIME UN CARNET AU NOM DE E. Y. GRAY.

Ottawa, 21. — Le cadavre d'un inconnu a été trouvé hier après-midi, dans la forêt, près de Loretteville, par des chasseurs. Le corps est celui d'un homme de 28 à 30 ans, mesurant 5 pieds et neuf pouces. Il ne porte aucune marque de violence et est dans un état de décomposition assez avancée, qui indique que la mort peut remonter à une quinzaine de jours.

On a trouvé sur le défunt un livret de banque au nom de E. Y. Gray. Une enquête de police a été établie qu'un homme de ce nom avait un compte à la banque Canadienne du Commerce. Il résidait au club "Khaki Club". L'enquête aura lieu demain.

REQUÊTE AU CHEF LIBÉRAL

Ottawa, 21. — On assure que sir Wilfrid Laurier a reçu d'Italie une dépêche l'adurant de tenir ses promesses de l'au dernier contre la conscription. Cette dépêche serait signée par les officiers d'une importante troupe canadienne. Autrement, disent les signataires, que Dieu protège le pauvre Canada.

CALME CHEZ LES GREVISTES DE L'OUEST

Calgary, Alberta, 21. — La grève des mineurs de ce district n'offre encore aucun changement; exploiters et ouvriers attendent l'arrivée de M. Robert Rogers qui doit arriver mardi. L'impression générale est que M. Rogers apportera des instructions spéciales du gouvernement. Les exploiters disent que c'est le devoir du gouvernement de prendre soin des ouvriers et de les forcer à retourner au travail, tandis que les mineurs déclarent qu'ils ne consentiront à aucun compromis.

Où acheter pour demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Vallières Toilettes de lit pour demain

45 douzaines de toilette d'oreillers, et dessus de bureaux 49c en toile, garnis de dentelle Battenberg. Spécial pour demain

Toilette pour lit double en dentelle Battenberg, avec toilette d'oreillers, pour appareiller. Belle qualité et jolis dessins. \$7.49

Prix spécial, pour les 3 morceaux

Dupuis Frères Très spécial pour mardi

Le Magasin du Peuple 447 EST, SAINTE-CATHERINE.

JUPES DE SERGE, jolis styles, avec ceinture et poches superposées, en marine et noir, larges du bas, bonne coupe. Valeur de \$5.98, pour \$4.49

Pas de commandes par poste ou téléphone. — Au premier.

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, ROBERT WARWICK, dans

The ARGYLE CASE

Roman policier, en 8 parties

Supérieur de beaucoup à ARSENE LUPIN

De la sensation à chaque scène, et

FATTY ARBUCKLE, dans LE GARÇON DU BOUCHER

Comédie en deux rouleaux

EST-CE ENFIN LE HOME RULE ?

POUR LA PREMIERE FOIS ON DEMANDE A L'IRLANDE DE REGLER ELLE-MÊME LE PROBLEME DU HOME RULE.

Londres, 21. — M. Lloyd George en annonçant la convocation d'un congrès irlandais, a affirmé que le congrès comprendra des représentants des gouvernements locaux, des églises, des unions commerciales et ouvrières, des tentes éducatives et des Sinn Féiners. Les délégués seront choisis par leurs corps respectifs.

M. John Redmond, le chef nationaliste, portant la parole après M. Lloyd George, a affirmé que pour la première fois dans l'histoire de son pays, on a virtuellement demandé à l'Irlande de régler elle-même le problème.

"Je prends pour acquis, a-t-il ajouté, que tous les éléments du peuple irlandais considéreront de leur devoir d'en être". Trois gouvernements successifs ont fait 4 vaines tentatives, a dit M. Redmond, pour amener un accord, mais le projet actuel est entièrement nouveau. On demande à l'Irlande de se tracer elle-même une constitution. Cela implique que la Grande-Bretagne ne sera que trop heureuse d'accepter les décisions prises. L'orateur a confié qu'il comprend toutes les difficultés qu'on rencontrera et il a ajouté: "J'ai l'espoir que le résultat du congrès sera bienfaisant pour l'Irlande et l'Empire. De tout mon coeur, j'espère que les congressistes seront animés du véritable esprit de conciliation qui doit exister entre Irlandais."

M. Redmond a dit que les Irlandais ne doivent pas craindre un compromis, et s'ils peuvent en venir à un accord substantiel, cela sera une compensation suffisante pour tous les serments de coeur et les délais des 30 ou 40 dernières années.

Sir John Lonsdale, secrétaire et chef de file du parti unioniste irlandais, a déclaré que le parti unioniste soumettra tout le projet au peuple de l'Ulster en lui recommandant de l'étudier sérieusement. Lui et ses collègues, a-t-il ajouté, ne prendront pas la responsabilité de fermer la porte devant cette tentative. Le peuple de l'Ulster sera mu par les motifs patriotiques qui l'ont toujours guidé, mais sir John n'est pas optimiste sur l'obtention du but espéré par la convocation du congrès.

M. Lloyd George a déclaré que la facilité des efforts tentés pour conclure un arrangement avait été émise par le fait que les propositions provenaient d'un gouvernement anglais. Le gouvernement actuel donc a décidé d'inviter les Irlandais eux-mêmes à soumettre leurs projets. Jusqu'ici l'Angleterre avait élaboré les projets d'entente et l'Irlande en faisait la critique. Lorsque les Irlandais devront résoudre eux-mêmes le problème, ils y apporteront tout le soin voulu pour éviter les obstacles et les difficultés.

Le gouvernement propose que l'Irlande trace son plan elle-même. Cette méthode a réussi au Canada, en Australie et en Afrique-Sud, et je ne puis m'empêcher de penser, a dit le premier ministre, que les résultats obtenus là peuvent être également en Irlande.

Dans les couloirs, le bruit court que le duc de Connaught sera peut-être le président du Congrès.

LES INVALIDES EN ANGLETERRE

VINGT MILLE CANADIENS SONT DANS LES HOPITAUX.

Ottawa, 21. — D'après un rapport reçu par la Commission des hôpitaux militaires, le nombre des soldats canadiens invalides en Angleterre était, le 27 avril, de 20,662 dont 688 officiers. Entre le 13 et le 27 avril, le chiffre des Canadiens reçus dans les hôpitaux généraux s'est élevé de 2,882 à 3,089 et dans les hôpitaux spéciaux de 1,654 à 1,749, dans les hôpitaux de convalescence, de 3,870 à 4,263; dans les sanatoria, de 76 à 89, et dans les hôpitaux anglais enfin, de 6,680 à 11,470.

ÉTRANGE ÉQUIPÉE D'UNE INCONNUE

LA POLICE CROIT AVOIR FAIRE A UNE FEMME HYSTERIQUE.

L'étrange équipée d'une femme inconnue, que l'on peut facilement croire hystérique, était rapportée à la police, samedi soir, vers 9 heures. Une dame Saint-Onge, propriétaire d'un petit restaurant, anglaise des rues Saint-Antoine et Saint-Georges, prévenait en effet les agents qu'une automobile sombre, aux vitres teintées, était passée à toute allure devant sa porte, contenant deux hommes et une femme qui se déplaçaient nerveusement de tous ses vêtements et les jetait pêle-mêle dans la rue en poussant des cris affreux de quelqu'un qu'on étouffe. La voiture s'était enfoncée dans la nuit quand les agents arrivèrent sur les lieux. Tout ce langage a été porté aux quartiers-généraux de la Sûreté.

La police poursuit son enquête.